



Livret d'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi
5 mai 2023

Exercice 2022

MJC de Chenôve - 7, rue de Longvic, 21300 Chenôve
ASSOCIATION LOI 1901

N° SIRET : 301 342 622 000 18 - CODE APE : 9499 Z

Agréée par le Ministère Éducation Nationale et de la Jeunesse

Affiliée à la F.R.M.J.C. de Bourgogne Franche-Comté

Associée au réseau de la Fédération des Centres Sociaux 21

Agréée Centre social

Labellisée Maison du Citoyen

Lors des voeux de l'association le 27 janvier 2023, les nouveaux noms et logos sont révélés.

L'aboutissement d'un travail participatif durant l'année 2022, mené pour faire suite aux nombreux changements de notre association ces dernières années.

Aujourd'hui, nous tournons cette page ensemble...



LES MAISONS

P

Solidaires
& pétillantes
Chenôve

P

LIVRET D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

5 mai 2023
Exercice 2022

MJC de Chenôve - 7, rue de Longvic, 21300 Chenôve

ASSOCIATION LOI 1901

N° SIRET : 301 342 622 000 18 - CODE APE : 9499 Z

Agréée par le Ministère Éducation Nationale et de la Jeunesse

Affiliée à la F.R.M.J.C. de Bourgogne Franche-Comté

Associée au réseau de la Fédération des Centres Sociaux 21

Agréée Centre social

Labellisée Maison du Citoyen



SOMMAIRE

● PV DE L'AG DU 6 MAI 2022	5-18
● RAPPORT MORAL 2022	19-24
● RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022	25-68
● LES ACTIVITÉS DÉVELOPPÉES	25
Les activités socioculturelles et scène culturelle de proximité	25
Jeunesse - coéducation : actions avec les équipes enseignante des collèges et lycées de Chenôve	32
Boîte à Vélos	34
Maison du citoyen, développement social et territorial : Favoriser l'exercice d'une citoyenneté entière en faveur du vivre ensemble	37
La vie des sections	53
● LES SOUTIENS INSTITUTIONNELS APPORTÉS À LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	57
Les partenaires associatifs	57
Les partenaires publics	58
● LA VIE INTERNE DE L'ASSOCIATION	61
Evolution de la politique tarifaire	61
Communication	61
Les adhésions	62
La vie statutaire	63
L'équipe permanente	63
Des lieux d'interventions	67
● RAPPORT FINANCIER 2022	69-72





PV de l'Assemblée Générale

du 6 mai 2022

La Présidente ouvre cette Assemblée Générale.

Sont présents, à l'Assemblée Générale, des membres du CA, Monsieur le Maire - Thierry Falconnet, Monsieur Pierre Vian, Président de la FRMJC, Sylvain Blandin qui représentera ce jour, Odile Goizet, présidente de la Fédération des Centres Sociaux, Fadila Khattabi, députée de la 3ème circonscription de Côte d'Or, Caroline Carlier et Patrick Audard, nos deux conseillers départementaux.

Sont excusés, la Présidente de la Fédération des Centres Sociaux Odile Goizet et sa déléguée, Florence Mielle, ainsi que Sandrine Carbonel, directrice de la FRMJC, Anne Petot chargée de conseil et de développement à la CAF de Côte-d'Or, François Sauvadet, président du département de Côte d'Or, Yves Bertholon, directeur du Foyer du Mail de Chenôve, Léo Lachambre et Ludovic Raillard adjoints au Maire et représentants de la ville.

La Présidente demande si toutes les personnes présentes à l'AG sont en possession du livret comportant les rapports (Moral, Activité, Orientations).

Nombre de personnes présentes et de votants : 118 votants

A.

VALIDATION DU PV DE L'AG DU 06 MAI 2022

Le PV de l'AG du 6 mai 2022 a été validé par les membres du CA le 29 mars 2022

Le PV de l'AG est mis au vote

Vote : à l'unanimité

Pour 118 voix

Pour la 5ème année la présidente, Nathalie Mata, lit son rapport moral et assure, qu'en fidélité au projet associatif, la MJC Centre Social continue à développer les valeurs de l'éducation populaire, à œuvrer pour favoriser l'apprentissage des responsabilités en luttant contre toutes formes d'exclusion. Ceci dans l'objectif de permettre à chacun de devenir un citoyen actif dans sa ville, de maintenir et développer le lien social nécessaire au "mieux vivre" ensemble.

Elle rappelle que, suite à la liquidation judiciaire de la FFMJC, la MJC-CS s'est retrouvée sans direction en début d'année et que le conseil d'administration a validé la candidature de Cécile Ponsot qui assure donc la direction depuis début mai 2021.

Elle souligne l'importance de la formation des bénévoles, notamment les administrateurs. En effet, ceux-ci s'investissent en arrivant avec leurs propres savoirs mais les responsabilités qui découlent de la fonction d'administrateur obligent à acquérir des compétences spécifiques. La formation est donc indispensable pour l'acculturation ainsi que l'apprentissage et le perfectionnement liés parfois à des fonctions particulières au Bureau. Elle précise que nos administrateurs participent régulièrement à des formations proposées par la FRMJC.

La présidente reprend les grandes actions menées au cours de cette année en intégrant, bien entendu, le Projet Social, puisque celui-ci, présenté à la commission d'agrément le 15 septembre 2021, a été validé par la CAF, qui nous a officiellement attribué l'agrément le 1er octobre 2021.

Les enjeux du Projet Social et les projets structurants autour desquels notre action s'articule sont brièvement redéfinis.

- L'accueil, l'information, l'orientation au cœur des pratiques d'intervention
- Mieux vivre sa ville, participer à la vie locale, parier sur la construction commune
- La Boite à Vélos : support de lien social, d'émancipation
- La médiation culturelle et les pratiques artistiques
- S'associer aux parents

En conclusion, la présidente rappelle que la MJC-CS vit grâce à de forts partenariats qui lui permettent de mener à bien son projet. Elle remercie les services de l'Etat, la CAF, la fédération des Centres Sociaux, la fédération des MJC et plus particulièrement la Ville de Chenôve.

Par ailleurs, elle remercie aussi les administrateurs et les professionnels.

A l'issue de la lecture, la Présidente met au vote le rapport moral.

Vote du Rapport Moral.

Vote à l'unanimité

Pour 118 voix

Interlude de Denis Bassenonville et Hervé Charlopin sur les stages ailes de bronze, ailes d'argent - remise des diplômes aux jeunes participants des deux stages.

La Présidente donne la parole à Khadija Maikhaf, trésorière, pour la présentation du rapport financier 2021.

L'année 2021 est encore une année de transition par deux aspects, le COVID pour une partie des activités et l'intégration de la gestion des activités du Projet Social – Animation Collective Familles et Animation de la Vie Sociale-. Le rapport financier de cette année n'échappe pas à ces évolutions.

Le compte de résultat 2021 de +20 732,40 € se décompose en :

- Un résultat d'exploitation de + 8 597,58 €
- Un résultat financier de + 461,08 €
- Un résultat exceptionnel de + 11 673,74 €

Ce résultat d'exploitation excédentaire est lié au passage en comptabilité d'engagement en année pleine qui nous amène à une meilleure comptabilisation de l'effectivité des activités, de la reprise de l'activité avec des projets subventionnés.

Par ailleurs la réserve, liée aux effets méconnus des confinements successifs avec des règles évolutives, nous a conduits à une gestion très mesurée.

Une augmentation des produits d'exploitation de + 35 792,06 € soit +6,58 % qui s'explique notamment par :

- Une comptabilisation des adhésions sur une année entière
- Une chute des produits d'activités liés aux avoirs réalisés au vu du caractère exceptionnel de la réalisation de certains ateliers en visio pendant le confinement
- Une baisse des aides aux contrats concernant la vacance des postes
- Une augmentation des subventions au projet de 9 836 €
- Un maintien des soutiens des aides des pouvoirs publics
- Une augmentation des autres produits venant du remboursement des frais de formation.

Un retour à des charges d'exploitation conforme à notre activité : + 86 924,11€ soit + 17,94 % qui s'explique notamment par :

- Des charges dues au départ en formation des salariés et des frais pédagogiques (intervenants)
- Une masse salariale en augmentation causée notamment par l'intégration du poste de direction
- Des amortissements en hausse du fait de l'amortissement en année pleine de matériels achetés en fin d'année 2020

Et tout cela malgré une baisse du montant des provisions obligatoires.

Le résultat financier d'un montant de 461,08 € s'explique par la seule bonne gestion de notre trésorerie qui n'a pour vocation que de nous permettre de faire face à nos engagements vis-à-vis de nos salariés et de nos fournisseurs.

Le résultat exceptionnel d'un montant de 11 673,74 € est dû à la reprise de subventions d'investissement liées à la comptabilisation des quotes-parts.

Concernant le bilan de l'association :

Pour un montant net de **544 598,06 €**, il est important de retenir sa bonne santé. Deux raisons à cela :

- une bonne gestion de nos dettes (faibles) et de nos créances (peu de retard de paiement)
- des fonds propres qui nous permettent d'assumer nos engagements vis-à-vis de nos salariés et d'une trésorerie adaptée à notre secteur d'activité.

Vote du Rapport Financier.

Vote à l'unanimité

Pour 118 voix

D. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2021 ET RAPPORT SPÉCIAL RELATIF AUX CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES 2021

La Présidente donne la parole à Madame Stéphanie Malbezin, commissaire aux comptes de l'association.

La commissaire aux comptes explique son rôle et ses missions.

La commissaire aux comptes intervient une fois par an afin de donner un avis sur les comptes et dire s'ils semblent sincères et que tout a été fait en bonne règle.

Elle certifie que les comptes annuels de l'association sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations sur l'année écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

« Elle n'a pas de commentaire à faire sur les comptes de la MJC-CS, elle les certifie, tout est conforme pour elle ».

Le commissaire aux comptes établit également un second rapport : le rapport spécial sur les conventions réglementées. Ce rapport liste les conventions financières particulières qu'il peut y avoir entre l'association et ses dirigeants.

Dans les conventions qui ont été identifiées, il y a bien sûr celle avec la Ville de Chenôve (membre de droit du Conseil d'Administration) : une subvention est allouée suite à une convention pluriannuelle sur 3 ans. La ville de Chenôve a attribué 229 100€ au titre de l'année 2021 ainsi qu'une subvention pour financer le poste de direction pour un montant 44 171 €, cette somme était auparavant directement attribuée à la FFMJC.

Parallèlement, la ville met également à disposition des subventions en nature notamment des locaux, terrains, l'entretien et les travaux des bâtiments, cela est évalué environ à 73 000 € sur l'année 2021.

La Présidente remercie Madame Malbezin pour son accompagnement et sa présence à notre Assemblée Générale.

E.

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2021

La trésorière reprend la parole suite à l'intervention du commissaire aux comptes, Madame Malbezin.

Il est proposé à l'Assemblée Générale, ce soir, que le résultat de l'exercice 2021 d'un montant de 20 732,40 € soit affecté au report à nouveau. Une partie de cet excédent, soit 10 000 €, serait destinée au financement d'un projet de communication externe et une autre partie en direction des activités concernant les adhérents.

Vote de l'affectation du résultat 2021

Vote à l'unanimité

Pour 118 voix

Interlude de Marcellin concernant l'action intergénérationnelle avec le foyer du Mail et les enfants de l'accueil de loisirs.

F.

PROPOSITION CONCERNANT LE MONTANT DE L'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2022/2023

Le projet de délibération à l'Assemblée Générale du 6 mai concerne le nouveau tarif d'adhésion.

Le tarif d'adhésion actuelle est de 15 € pour un adulte et 8 € pour un mineur.

Une nouvelle politique tarifaire, concernant activités et sessions, basée sur le taux d'effort est proposée :

- au vu des différents articles : 10,11 et 19 des statuts de l'association portant sur la définition de l'adhésion et les modalités de définition de son montant,
- vu les articles 1 et 2 du règlement intérieur des instances de la MJC-CS du 14 mars 2017 précisant les modalités d'application du paiement de l'adhésion,
- vu les évolutions de l'association notamment l'animation du Projet Social dans le cadre de l'agrément Centre Social depuis septembre 2021,

l'Animation Collective Familles et Animation de la Vie Sociale et des nouveaux publics accueillis, l'animation du projet Boite à Vélos.

L'idée est d'avoir un tarif qui rassemble tous les publics fréquentant l'ensemble de nos activités et ainsi, faire en sorte que les usagers occasionnels de nos activités deviennent des adhérents.

Il est donc proposé à l'AG de fixer un **tarif unique d'adhésion à 4 €** sans distinction d'âge et de lieu d'habitation.

Vote du montant de l'adhésion

Vote à l'unanimité

Pour 118 voix

Interlude par Marcellin Greatti sur l'action « Confinements et dénouement » accompagné de deux adhérentes.

Puis Interlude par Emmanuel Putigny avec la présentation d'un clip témoignant de la vélo-école.



LES ORIENTATIONS POUR 2022

La Présidente donne la parole à Jean Danguin, Vice-Président de la MJC-CS afin qu'il puisse présenter les orientations à venir pour l'année 2022.

Il énonce les axes sur lesquels la MJC-CS souhaite travailler :

- la communication
- la nouvelle politique tarifaire des activités
- le Conseil Citoyen
- le développement du numérique en direction des familles
- la Boite à Vélos

Il rappelle que ces orientations sont en conformité avec le Projet Associatif dans lequel le Projet Social s'intègre naturellement.



PAROLE AUX PARTENAIRES

La Présidente donne la parole aux partenaires présents.



« Merci beaucoup, Madame la Présidente. Juste quelques mots pour bien me réjouir de cette Assemblée Générale qui, comme d'habitude, prouve le dynamisme et l'activité de la MJC malgré les conditions difficiles des derniers mois. Je voulais simplement dire que, comme l'a dit Nathalie, les relations entre la Fédération Régionale et la MJC de Chenôve sont particulièrement importantes.

D'abord parce que l'on a parlé de formation, c'est un rôle que la Fédération Régionale a pris et qu'elle va continuer. On a parlé de cinéma, la Fédération Régionale a les dispositifs cinéma : les Tourneurs de Côte-d'Or, le dispositif Passeurs d'images etc.... donc là aussi c'est un point très important d'autant plus que le circuit cinéma est né à Chenôve.

Il y a aussi des choses encore plus importantes, au niveau du territoire métropolitain puisque les professionnels des MJC de Dijon et ceux de la MJC de Chenôve se retrouvent pour travailler ensemble, construire des projets et faire en sorte d'avancer d'un même pas. Et parce que l'on est sur le même territoire - sur le territoire de la métropole. Et ce soir, vous avez voté quelque chose qui existe sur les MJC de Dijon depuis quelques années maintenant, qui s'est fait au fur et à mesure, c'est la cotisation à 4 €.

Cela veut dire que, maintenant, sur le territoire de la métropole, l'ensemble des MJC Centres Sociaux sont sur des tarifs d'adhésion uniformes qui permettent aux uns et aux autres d'adhérer sans condition de ressources.

Ce que je voulais dire aussi, c'est qu'en ce moment la fédération est sur deux axes principaux :

- le premier axe, c'est la révision de son projet associatif en union avec les MJC ; on a un travail collectif pour retrouver un sens à ce réseau de 35 MJC en Bourgogne-Franche-Comté. On est sur un travail de recherche avec un accompagnement.
- on est aussi sur l'aboutissement d'une démarche qui a commencé au moment où la Fédération Française a disparu. Démarche qui conduira au rapprochement de ce qui restait des fédérations régionales et de la confédération des MJC de France. Ainsi donc, j'étais à Nancy le 30 avril où a été voté le rapprochement officiel des 2 réseaux.

Dorénavant, il n'y a plus de confédération ou d'ex FFMJC, il y aura un réseau unique qui a été baptisé MJC de France et qui regroupe l'ensemble des 1 000 MJC du territoire dont les anciennes Maisons des Jeunes et de la Culture qui appartenaient aux réseaux des FFMJC.

On a signé une charte, on a travaillé le week-end dernier sur ce rapprochement et aujourd'hui, c'est chose faite. Nous avons de nouveau au niveau national, une unité des MJC et nous pourrons aussi porter - mais là je parle devant une représentante du parlement - nous pourrons aussi porter au niveau national nos projets, nos espoirs et

aussi nos revendications parce que comme toute organisation de Jeunesse et d'Éducation Populaire nous en avons.

C'est un grand espoir qui est né ces derniers jours et qui va se concrétiser dans les mois à venir, faire en sorte que les MJC puissent s'exprimer de manière collective.

Je remercie évidemment la mairie de Chenôve pour son appui inconditionnel, comme tu l'as dit Nathalie : notamment au moment où la fédération française a disparu, le poste de direction a été transféré avec les crédits qui correspondaient et je pense que c'est quelque chose qu'il faut souligner aujourd'hui.

Voilà, je vous remercie de votre attention et je vous souhaite une bonne année future en ce qui concerne la MJC. »

2.

Intervention de Sylvain Blandin, représentant de la Fédération des Centres Sociaux

Il prend la parole et tient à excuser Madame Odile Goizet (présidente de la Fédération des Centres Sociaux de Côte d'Or) indisponible car retenue le même soir à Chalon-sur-Saône pour l'Assemblée Générale de l'Union Régionale Bourgogne Franche Comté des Centres Sociaux.

« J'aimerais revenir sur des événements importants qui ont eu lieu ces derniers mois.

Le premier évènement : la 1ère rencontre de l'Éducation Populaire qui nous rassemble, Centres Sociaux - MJC qui s'est déroulée à Poitiers au mois de mars dernier. Il était question, entre autres, du rapport de 2019 du Conseil Économique, Social et Environnemental intitulé : « Éducation Populaire, une exigence au 21ème siècle ». Un vaste programme.

Je vous en livre quelques lignes :

- *L'Éducation Populaire a un rôle pour contribuer à faire et refaire société*
- *L'Éducation Populaire s'inscrit dans un projet politique de justice sociale et d'émancipation*
- *L'Éducation Populaire considère les plus démunis comme ayant des richesses à apporter à l'ensemble du collectif. Oui, les structures d'éducation populaire font vivre les valeurs de justice sociale et de démocratie, elles le prouvent tous les jours sur l'ensemble des territoires et le rapport d'activité de la MJC-CS qui nous a été présenté ce soir est une bonne illustration parce que l'Éducation Populaire n'est pas une finalité mais un enjeu : celui de donner la capacité à chacun d'agir.*

Le second évènement : ce sont les élections présidentielles. Je ne vais pas commenter les résultats car ce n'est pas mon rôle, mais je pense que vous partagez avec moi, le triste constat de l'augmentation de l'abstention. A mon sens, cela reflète une défaillance de la démocratie électorale. Le lien entre les habitants et les élus se délite et le manque de confiance des citoyens envers un représentant grandit.

Cela se traduit aussi par les difficultés rencontrées pour mettre en place les espaces de démocratie participative. Pourtant les envies d'agir des habitants sont là, leurs capacités à réfléchir sur les enjeux importants sont réelles.

L'Éducation Populaire est un projet politique, une démarche reposant sur deux piliers d'égale importance, la pensée et l'action.

La Fédération des Centres Sociaux de France porte le projet d'organiser sur l'ensemble du territoire 150 banquets citoyens dans l'espace public cet été. Ce seront des espaces de débats, de rencontres et d'échanges et la fédération de Côte d'or, vous invite le 25 juin de 14h à 18h, place de la République à Dijon pour son banquet citoyen.

Je pense qu'il nous faut collectivement, acteurs de l'Éducation Populaire et locaux travailler pour faire se rencontrer démocratie représentative et démocratie d'action pour que chacun se voit comme un partenaire, un acteur et un co-constructeur ».



Intervention de Fadila Khattabi, députée de la 3ème circonscription de Côte d'Or

« Bonsoir à toutes et tous et tout particulièrement aux élus présents.

Une vie associative ne peut se faire sans les bénévoles et vous l'avez encore prouvé ce soir. Je suis un peu émue, c'est une première pour moi et je pense que tu peux être fier, Thierry de ta ville, cette belle ville de Chenôve pleine de dynamisme, de solidarité. C'est vrai que notre pays a traversé une crise sans précédent, cette crise sanitaire a été extrêmement difficile, notamment dans certains territoires et malgré tout, nos concitoyens ont su faire preuve de beaucoup de résilience mais aussi de beaucoup de solidarité et cela est très important.

Le vivre-ensemble ne se décrète pas, vous l'avez prouvé ce soir. C'est surtout que, pour le vivre-ensemble, il faut faire ensemble. Et c'est en faisant ensemble que nous faisons vivre le vivre-ensemble justement. A travers les activités qui ont été présentées, le jardinage, les activités sportives, faire du vélo, à travers le théâtre, le cinéma, et bien c'est comme ça que nous pouvons échanger, partager ensemble des moments dans une société qui se crispe de plus en plus, une société qui est de plus en plus repliée sur elle-même. Et bien vous ici, vous prouvez le contraire, qu'on peut vivre-ensemble, partager ensemble des moments de solidarité, de générosité et puis des moments de bonheur car ce que j'ai vu à travers le petit film de tout à l'heure avec des yeux pétillants, c'est aussi des gens qui sont heureux et ça fait plaisir à voir.

C'est aussi important de parler des efforts de l'Etat, je tiens à le dire et à le spécifier ici sur le territoire de Chenôve, je me suis beaucoup battue parce que les fonds de la CAF sont votés par la commission des affaires sociales que j'ai l'honneur de présider. Entre la CAF et les efforts de l'Etat, on est à plus de 150 000 € auxquels je rajouterai aussi la Cité Éducative qui représente environ 230 000 € par an sur trois ans. C'était la première Cité Éducative à Chenôve qui a été labellisée pour pouvoir

effectivement accompagner divers projets : l'aide à la nutrition, à la parentalité, les projets culturels et sportifs. Je me réjouis car très récemment il y a une 2ème Cité Éducative labellisée qui est celle de Dijon, car on le sait, il y a des quartiers qui ont un peu plus besoin d'être accompagnés que d'autres, tels que les Grésilles et Fontaine d'Ouche. C'est aussi important de souligner ces efforts-là et j'irai encore un peu plus loin, ici à Chenôve, je suis très fière de tout ce qui a été fait, il y a eu 19 classes de dédoublées au Mail car si l'on veut réduire les inégalités, cela passe d'abord par l'école et il faut mettre les moyens là où il y a des difficultés. Et aujourd'hui, j'ai échangé avec les parents et les équipes pédagogiques, je peux vous dire qu'être prof dans une classe avec 11 ou 12 élèves, ce n'est pas la même chose qu'être un prof avec 24 élèves avec des enfants qui sont en difficultés. Donc voilà, je me réjouis des efforts de l'État sur le territoire de Chenôve, il y aurait d'autres choses à dire sur la sécurité etc. mais je vais m'arrêter là.

En tous les cas, je suis très heureuse d'avoir partagé ce moment avec vous et de montrer que c'est tous ensemble que nous allons avancer et faire en sorte que dans notre pays, il fait bon vivre et je suis convaincue qu'on peut résorber les difficultés ensemble.

Merci à vous tous ! ».



Intervention de Caroline Carlier, conseillère départementale

« Merci à la MJC de nous avoir invités, Patrick Audard et moi-même à cette belle assemblée générale en présentiel avec un pot de l'amitié ensuite, c'est important de retrouver ces moments de convivialité après cette période de confinement, comme vous l'avez dit Madame la Députée. Une démarche participative est mise en place auprès des associations du canton avec une dynamique spécifique. La MJC a toujours répondu présente dans cette dynamique.

La MJC est venue au comité cantonal, au jury citoyen pour l'attribution au fond d'aide à la vie associative. Elle est toujours très active sur tous ces temps de rencontre mais aussi vis à vis de tous ses partenaires et pour moi, c'est un vrai modèle et je suis très contente de notre collaboration dans tous ces moments-là.

Je suis également prise par l'émotion quand je vois tout ce qui est fait comme le disait Madame la Députée mais il y a aussi tout ce partenariat, tout ce maillage réalisé sur le canton de Chenôve et Marsannay-la-Côte et les chiffres montrent qu'il y a de nombreux habitants de Chenôve mais également des habitants de Marsannay-la-Côte, ce qui prouve que la MJC répond aux objectifs du canton et je tiens à la remercier pour tout cela. »

La Présidente donne la parole à Monsieur le Maire.

« Bonjour à tous. C'est toujours sympathique de parler en dernier parce que : tout a été dit et les gens sont pressés, cela fait déjà deux personnes qui parlent du fameux pot après l'assemblée !

Donc pour commencer, je voudrais saluer bien évidemment Madame la Députée, chère Fadila, Madame la Conseillère Départementale, chère Caroline, saluer mon ami, mon compère, le président de la Fédération Nationale des MJC, Pierre Vian, je voudrais saluer Sylvain Blandin, représentant ce soir la fédération des Centres Sociaux, saluer bien évidemment la Présidente, chère Nathalie, qui conduit avec brio l'Assemblée Générale, saluer les vices présidents, les membres du bureau, les administratrices/administrateurs, les bénévoles, j'y reviendrai tout à l'heure, Madame la Directrice, chère Cécile, et l'équipe de salariés qui, tour à tour, ont pris la parole chacun et chacune dans son domaine d'intervention et de compétences. Et puis, saluer les bénévoles, comme ça a été dit, la MJC-CS de Chenôve, c'est une association et elle fonctionne sur un double circuit.

Un circuit professionnel avec la directrice à sa tête, l'équipe de salariés et puis le statut associatif, c'est d'ailleurs pour cela qu'on est tous réunis ce soir en Assemblée Générale.

Promis, moi, je ne vais pas faire de politique, je ne commenterai pas les résultats des élections. Je voudrais simplement vous remercier de tout le travail qui est fait,

Je ne reviendrai pas sur le rapport d'activité, sur ses 40 pages, des petits livrets qui nous ont été distribués, je ne reviendrai pas non plus sur ce que j'ai dit l'année dernière que j'ai relu avant, histoire de ne pas redire, ce soir, tout ce que j'avais dit l'année dernière.

Je voudrais simplement, peut-être mettre l'accent sur quelques points.

Je suis très fier, comme cela a été souligné tout à l'heure, du soutien que la Ville apporte à la Maison des Jeunes et de la Culture Centre Social de Chenôve. J'ai fait un rapide calcul, mais je vous en dispense parce que ce n'est pas très poli de mettre en avant la participation financière, mais je suis très fier, très heureux et très content aussi que la Ville ait intégré à la subvention de fonctionnement de la MJC le salaire de la directrice.

Il faudrait l'expliquer à l'opposition municipale. Cela demande quand même un peu de compétence : c'est manager une équipe, c'est piloter aussi l'exécution d'un budget, c'est avoir des relations avec toute une culture associative, c'est organiser la vie d'une structure comme celle-là, d'une Maison des Jeunes et de la Culture parmi les plus actives de la métropole, avec une dimension régionale et nationale incontestable.

Je reviendrai là aussi sur la Boîte à Vélos parce qu'à travers toutes les activités qui ont été présentées, vous répondez au défi de la société.

D'abord le premier défi, c'est de faire se rencontrer les gens les uns avec les autres, particulièrement après cette période que l'on vient de vivre et on l'avait tous dit lors de l'Assemblée Générale de septembre, de l'année dernière, il fallait refaire société dans un contexte compliqué.

Dans un contexte de sortie de crise sanitaire, dans un contexte aussi où nous ne mesurons pas encore toutes les conséquences économiques et sociales de cette crise. Crise sanitaire, crise démocratique aussi, cela a été évoqué par les uns et par les autres donc je n'y reviendrai pas. Cela veut dire par exemple que toute la réflexion que nous menons autour du Conseil Citoyen ou pour les conseils participatifs doit être remise sur le métier.

C'est ce qu'on est en train de faire avec eux. Avec la Ville, nous avons tiré au sort à nouveau les conseillers citoyens et conseillers participatifs, mais je pense qu'il faut que nous revoyons avec vous notre dispositif de démocratie participative pour resserrer encore plus les liens qui peuvent exister entre les élus et les citoyens pour que chacune et chacun puissent s'exprimer, puissent exprimer leurs envies, faire des propositions et que ces propositions trouvent une concrétisation dans des actions municipales et notamment à travers les budgets participatifs mais, j'ai à mes côtés notamment Patrick Audard, mais aussi Sylvain Blandin qui travaillent sur ce sujet et donc voilà, ça fait partie de notre contrat de mandat que nous avons signé il n'y a pas longtemps et nous attachons à associer bien évidemment la MJC-CS à cette réflexion.

Deuxième sujet, c'est celui de la transition écologique et on le voit bien à travers par exemple l'action de jardinage mais aussi à travers la Boîte à Vélos, vous êtes engagés à nos côtés sur cette question essentielle. Cette question du climat, l'urgence climatique est là. Le président Chirac l'a dit, il y a quelques années : « la maison brûle et on la regarde flamber ». Je pense qu'on a un travail encore plus important à faire sur cette question, vous le savez, on a engagé toute une démarche sur Chenôve de transition écologique.

Là aussi, à travers les jardins partagés, à travers la végétalisation de la ville, à travers les mobilités actives, il faut vraiment que la ville soit exemplaire, que toutes les catégories de population soient touchées parce que vous m'avez déjà entendu le dire, mais je vais le répéter, les conditions écologiques, la protection de l'environnement, le bien manger, le manger équilibré ne doit pas être réservé à une catégorie sociale favorisée qui a accès à cela. Ça doit être la transition écologique pour tous et je dirais même plus particulièrement pour celles et ceux qui sont les plus éloignés, les catégories sociales les plus défavorisées parce que ces catégories sociales au nom de la solidarité, ont droit elles aussi d'accéder à cette transition écologique qui ne doit pas être réservée, excusez-moi, aux bourgeois bohèmes que certains d'entre nous sommes.

La Solidarité, c'est le Projet Social du Centre Social, un très beau projet social qui est aujourd'hui mis en œuvre.

Et puis, nous avons un petit sujet, c'est la révision de la convention d'objectifs et de moyens qui vous lient à la Ville de Chenôve, voilà les quelques points que je voulais souligner.

Je suis très heureux, comme tous les ans, depuis que je suis Maire d'assister à cette Assemblée Générale, de constater le dynamisme de la Maison des Jeunes de la Culture. C'est vraiment une très belle maison d'Éducation Populaire, je ne reviendrai pas sur ce qu'a dit excellemment Sylvain Blandin tout à l'heure.

On a besoin de l'Éducation Populaire, on a besoin d'une Éducation Populaire qui soit soutenue par les collectivités locales, on a besoin d'une Éducation Populaire qui soit soutenue au plus haut niveau de l'État parce que les associations, le bénévolat, l'éducation populaire, c'est ce qui fait aussi société dans une ville comme la nôtre et je sais tous les rôles que vous jouez à nos côtés, aux côtés des institutions pour appliquer un peu plus de liens sociaux dans cette ville et que les gens vivent mieux ensemble. Je vous remercie et je vous souhaite à mon tour une très belle année et puis à l'année prochaine ! »

I.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nathalie Mata présente ensuite la liste des candidats au Conseil d'Administration. Cette liste a été validée par le CA du 29 mars 2022.

Ces candidatures concernent :

Des administrateurs sortants qui souhaitent poursuivre leur engagement au sein du Conseil d'Administration, il s'agit de :

- Colette BOULAY
- Touria EL MZAITI
- Khadija MAIKHAF
- Nathalie MATA
- Brigitte MONIN

Des nouveaux candidats adhérents :

- Sébastien DIEU
- Nicolas NEVEU
- Lidia TESTA

Une personne cooptée :

- Agnès CARBON

A l'issue du scrutin, et sur la base de 118 inscrits, on compte 118 votants.

Les résultats sont donnés par la Présidente.

Collège des membres élus (mandat de 3 ans) :

- Colette BOULAY 118 voix
- Sébastien DIEU 118 voix
- Touria EL MZAITI 118 voix
- Khadija MAIKHAF 118 voix
- Nathalie MATA 117 voix
- Brigitte MONIN 118 voix
- Nicolas NEVEU 63 voix
- Lidia TESTA 118 voix

Les candidats sont donc élus et pourront siéger au Conseil d'Administration. Celui-ci se réunira le 17 mai 2022, pour un premier Conseil d'Administration avec l'élection du Bureau.

La Présidente remercie tout particulièrement l'initiative de Frédérique Toutain à travers une fresque qu'elle a réalisée en collaboration avec des résidents du foyer du Mail, des habitants de Chenôve, de tous les âges. Les thématiques premières de cette œuvre sont l'envol, le végétal, la nature... Cette dernière est exposée en fond sur le mur de l'estrade dans la salle où se tient l'Assemblée Générale.

La Présidente clôt cette Assemblée Générale et, en conclusion, remercie chaleureusement l'ensemble des participants, adhérents, administrateurs, Maire, élus municipaux et autres partenaires, sans oublier les salariés et la direction pour leur présence et l'intérêt qu'ils manifestent pour la vie de la MJC-CS.

La Présidente,
Nathalie Mata



Rapport moral

2022

Pour la 6ème année consécutive, je vais vous présenter le rapport moral de l'association et vous assurer qu'en fidélité à son projet associatif au cours de l'année 2022, celle-ci a continué à développer les valeurs de l'éducation populaire, à œuvrer pour favoriser l'apprentissage des responsabilités en luttant contre toutes formes d'exclusion. Ceci dans l'objectif de permettre à chacun de devenir un citoyen actif dans sa ville, de maintenir et développer le lien social nécessaire au "mieux vivre" ensemble.

A.

UNE ANNÉE DE RÉORGANISATION INTERNE

2022 a été une année productive et stabilisante tant pour l'équipe professionnelle que pour les administrateurs. La MJC a connu au cours de ces dernières années de nombreuses évolutions telles que le développement du projet structurant qu'est la Boîte à Vélos mais également l'obtention de l'agrément Centre Social.

Il y avait alors une vraie nécessité de définir précisément les missions de chacun et d'établir **un organigramme** en cohérence avec les besoins de l'association pour mener à bien son projet.

L'enjeu de la gestion de la démocratie interne a été un principe intangible. C'est ainsi que chaque salarié a pu contribuer à cette démarche notamment en s'exprimant sur **sa fiche de poste** lors d'un entretien individuel.

Nous avons alors validé les principes suivants en procédant à la création :

- d'une instance de conduite
- de fonctions de coordination : BAV - Enfance Famille
- d'une mission d'expertise - conduite de projets vie sociale, médiation artistique et culturelle
- d'une mission communication externe

Nous avons également choisi d'intégrer la Jeunesse dans chacun des secteurs : BAV, culture, vie sociale.

En 2022, nous avons procédé à quelques **recrutements** pour répondre aux besoins du terrain. C'est ainsi que nous avons accueilli de nouveaux salariés. Nous avons notamment renforcé l'équipe de la Boîte à Vélos avec les arrivées successives de Zied Kadri, Stephan Letourneau et David Goisnard. Maëva Anglio a, quant à elle, succédé à Thani à l'accueil du 7 rue de Longvic. Quant à Maëva Morlier, elle occupe le poste de médiatrice culturelle en apprentissage. 2022 a vu également un départ, celui de Myriam Jackel, animatrice depuis 2012 qui est partie pour de nouvelles aventures professionnelles.

Après deux années de gestion temporaire du télétravail pour répondre à un besoin d'adaptation de l'organisation du travail dans un contexte de pandémie, il a été décidé d'étudier les conditions d'évolution de ce dispositif. Une charte du télétravail portant sur les conditions de mise en œuvre pour l'équipe salariée a donc été établie.

Cette disposition répond à plusieurs enjeux, tels que :

- la qualité de vie au travail,
- la conciliation vie personnelle / vie professionnelle,
- la réduction de l'impact écologique : le transport domicile/travail.

La charte a vocation à s'appliquer à tous les salariés de l'association qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans ladite charte.

B.

LA COMMUNICATION

Il n'est pas tant nécessaire de présenter la MJC-CS de Chenôve. Il est en revanche important d'apporter une cohérence d'ensemble à notre projet afin que l'ensemble des publics du territoire puissent s'identifier et se reconnaître dans les valeurs que nous véhiculons et les actions que nous conduisons.

Le passage d'un lieu unique à une action sur 3 sites différents ainsi que la diversification des actions mises en œuvre et des publics accueillis sur ces lieux reflètent une part de l'évolution qui nous a amené à constater l'indéniable nécessité d'une refonte de notre identité nominale et visuelle. Nous ne pouvions le faire seuls.

Nous avons alors confié cette mission d'accompagnement au cabinet Calova qui a entendu notre principal souhait de nous voir proposer une démarche participative afin d'associer tant l'équipe que les personnes fréquentant l'un des lieux ou l'une de nos activités. C'est ainsi qu'une soirée ouverte à toutes et tous a été proposée le 20 octobre dernier. Si l'idée de la soirée n'était pas d'emblée de cogiter autour du nom, tout le monde était invité à laisser libre court à ses idées dans la plus totale liberté expressive et créative. Merci encore aux personnes participantes.

La recherche d'un nom qui incarne le projet associatif et multisites qui correspond mieux à notre identité actuelle et qui parle aux publics auxquels il est destiné a été notre fil conducteur. Ce nom et ce visuel se sont concrétisés et ont été dévoilés tel que souhaité lors des vœux 2023. C'est donc non sans fierté que « **Les maisons Pop** » ont ainsi vu jour et vont pouvoir dès cette année prendre leurs marques ici et là dans l'espace public chenevelier.

Le nom et la charte graphique étant désormais établis, il nous reste à dévoiler dans les prochaines semaines à venir notre tout nouveau site internet. Vitrine de ce que nous faisons, celui-ci doit être juste assez dans l'air du temps et ergonomique pour faciliter la recherche et donner l'information rapidement. Gageons que le pari sera relevé par l'atelier Pangram, atelier graphique implanté à Chenôve, auquel nous avons confié cette mission dont le résultat est tant attendu !

Et enfin dernier point concernant la communication, et, comme indiqué plus haut, nous avons également créé un **poste dédié à la communication interne** qui n'existait pas auparavant. Ce poste est occupé par Kévin Martin Izarn qui consacre moins d'un mi-temps à cette mission. Il a notamment fait le lien avec le cabinet Calova, puis actuellement avec l'Atelier Pangram. Il a par ailleurs redonné vie à la newsletter mensuelle qui avait été abandonnée. Il coordonne également l'ensemble des activités d'information auprès des publics.



EVOLUTION POLITIQUE TARIFAIRE

Pour faire suite à la première évolution qui a porté sur notre politique d'adhésion que nous avons validée tous ensemble lors de notre précédente assemblée générale, au cours de l'année 2022 nous avons mené le travail afin d'adapter notre politique tarifaire.

Les tarifs existants prévoyaient déjà la prise en compte de la situation des personnes, mais il était nécessaire de les travailler au regard du contexte.

Notre volonté a ainsi porté sur une meilleure prise en compte de la capacité contributive des familles afin de faciliter l'accès à tous de manière équitable à notre projet associatif et au projet social.

Dès la saison 2022, les tarifs appliqués selon 6 tranches ont été calculés sur la base du revenu imposable.

Le Conseil d'Administration a alors fait le choix :

- d'homogénéiser les tarifs en fonction des secteurs d'activités,
- de maintenir un supplément de 25% pour les personnes domiciliées hors Chenôve,
- d'établir une tarification T0 dont l'application est soumise aux conditions de ressources et appliquée sur certaines activités,

- de créer un tarif mineur appliquant une décote de 25% sur le tarif adulte.

D. LA VIE DE L'ASSOCIATION SUR LE TERRITOIRE : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE

C'est en fin d'année 2022 que la convention pluriannuelle avec la ville a été retravaillée et validée.

Celle-ci constitue un gage de reconnaissance de la place occupée par la **MJC-CS** sur le territoire.

Cette nouvelle convention porte sur 3 grands champs que sont :

1. **le développement social, culturel et urbain,**
2. **l'éducation populaire et l'action en direction des jeunes,**
3. **la participation citoyenne et la cohésion de territoire.**

La **MJC-CS** a, entre autres, rappelé son attachement à :

- permettre l'accès du plus grand nombre, et en particulier des moins favorisés, à des activités culturelles, physiques et sportives, et aux pratiques numériques,
- proposer des activités adaptées qui favorisent la mixité culturelle, sociale et intergénérationnelle,
- animer, mobiliser et sensibiliser par ses actions aux questions de société, de transition écologique et de mobilité active,
- garantir la continuité et la cohérence éducative sur le territoire en mobilisant l'ensemble des acteurs éducatifs, notamment les parents en les associant dans chacune des phases de construction de vie de leurs enfants,
- contribuer à la recherche permanente du mieux-vivre dans la commune en proposant des démarches participatives permettant à chacun de trouver sa place de citoyen,
- rechercher la systématisation des démarches participatives dans les actions quotidiennes permettant à chacun d'être acteur dans l'activité et sur son territoire de vie,
- organiser des temps de rencontres et d'échanges, de débats et d'information.

En 2022, nous avons encore pu apprécier le travail de coéducation avec les établissements scolaires de Chenôve qui nous ont sollicités et pour cela nous tenons à remercier les principaux des collèges Herriot et Le Chapitre ainsi que le proviseur du lycée Antoine.

Merci à la Fédération Régionale des MJC pour le travail conjoint que nous pouvons mener ensemble notamment autour de l'activité cinéma. Nous rappelons ici notre attachement à celle-ci et nous réjouissons également à la perspective d'un nouveau réseau des MJC de France.

Merci à la Fédération des Centres Sociaux de Côte d'Or qui anime le réseau des agents d'accueil dans leur mission spécifique auprès des publics.

Merci à l'ensemble de nos intervenants d'activités qui contribue également à la vie de notre structure.

Merci à Léonie puis à Dominik, volontaires européens qui se sont succédés à la Boîte à Vélos.

La MJC c'est aussi une équipe professionnelle experte sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour contribuer à la mise en vie du projet associatif. Que chacun d'entre eux soit remercié. Un merci particulier à Myriam pour son investissement de 10 années au sein de la MJC.

Merci également à la direction de notre structure qui a su mener de front tous ces chantiers en 2022. Un résultat à la hauteur de nos espérances !

Je remercie personnellement les administrateurs qui se sont investis pleinement au cours de l'année 2022 et avec lesquels je partage les responsabilités de notre association.

La MJC Centre Social sait également compter sur de solides partenariats qui lui permettent de mener à bien son projet.

Nous remercions ainsi :

- les différents services de l'Etat,
- le Conseil Départemental et le Conseil Régional,
- la CAF,

qui, à un moment ou un autre, nous ont apporté un accompagnement technique et/ou financier.

Et enfin nous remercions la municipalité, principal partenaire dont l'indéfectible et important soutien financier renouvelé en 2022, nous permet de mettre en œuvre sereinement notre projet associatif.

J'arrive au terme de ce rapport moral que je vous propose donc de soumettre au vote.

Nathalie MATA
Présidente de la MJC-CS de Chenôve

Rapport d'activité

2022

A.

LES ACTIVITÉS DÉVELOPPÉES

1.

Les activités socio - culturelles et scène culturelle de proximité



Le label « Scène de proximité »

Cinéma

Le Cinéma est un secteur artistique grandement impacté par la crise sanitaire. Reconquérir le public n'est pas chose aisée pour les cinémas, qu'ils soient de grands complexes ou des salles de proximité comme les nôtres. Le CNC a annoncé une baisse de fréquentation des salles de près de 27 % sur l'année 2022, par rapport à la période pré-Covid.

Même si le public (dont beaucoup de fidèles) a repris le chemin de notre salle obscure, le retour aux chiffres d'avant crise mettra un peu de temps, Il faut redonner envie au public de sortir et de s'ouvrir, surtout dans le difficile contexte actuel d'inflation. De ce fait, nous constatons l'envolée du prix des places dans l'ensemble des cinémas dijonnais. Aussi, **notre réseau peut s'enorgueillir de continuer à pratiquer des tarifs accessibles.** Pour rappel, les tarifs du réseau cinéma de la FRMJC s'échelonnent de 3,50 € (pour les enfants – séances spéciales) à 5,50 € au maximum. Nos adhérents paient 4,50 € et les enfants 2,50 € pour des séances « école et cinéma ».

L'année 2022 en chiffres :

Ciné plein air

2 séances :

- en juillet le film « Fahim » de PF Martin-Laval dans la cour de l'école Jules Ferry
- en août « les Minions 2 » en repli à la MJC du fait des conditions météo

Ce sont 80 et 97 participants



Pour la **saison régulière**, 23 films pour un total de 39 projections et 1375 spectateurs. Notre moyenne est de plus de 35 spectateurs par film (soit une hausse de 26 % par rapport à 2021).

Pour le **jeune public**, 6 séances au moment des vacances scolaires pour un total de 333 enfants. Nous accueillons le festival « Tournez Bobines » avec 3 séances-soit 144 enfants- (mis en place par notre réseau du circuit des Tourneurs) avec des ateliers d'éveil à l'audiovisuel avec des intervenants professionnels de qualité.

7 séances spéciales : 3 dans le cadre du festival « Diversité » avec des associations partenaires, 1 avec le « festival du film palestinien », 2 avec la Ville - son Service Jeunesse « Debout les femmes » de François Ruffin et son Service Éducation « La cour des Miracles » de Carine May et enfin un dans le cadre du festival des Nuits d'Orient.

Lien avec les écoles : Les écoles primaires de la commune sont plus nombreuses en 2022 à bénéficier des séances « école et cinéma » soit 424 élèves et 79 accompagnateurs adultes- 117 élèves de maternelle, 307 élèves des classes élémentaires ;

Cette progression se confirme d'ailleurs en 2023. La proximité de notre salle, son adaptation aux contraintes logistiques des écoles sont très appréciées par les équipes pédagogiques qui s'inscrivent notamment aux séances spéciales avant les fêtes de Noël : 776 personnes pour les 8 séances proposées.

Nuits d'Orient

L'édition de ce Festival 2022 se déroule du vendredi 24 novembre au dimanche 11 décembre. La MJC-CS y participe depuis plus de 15 ans dans le but de fédérer des habitants dans des parcours de « festivaliers » et dans la programmation de spectacles professionnels et pratiques amateurs.

Quatre programmations sous différentes formes artistiques sont présentes au sein de la MJC-CS.

Ateliers et exposition de calligraphie

En partenariat avec l'Espace socioculturelle ACODEGE, des ateliers animés par l'**artiste calligraphe d'origine égyptienne Salima Lekouara** ont lieu en amont du Festival. Ce temps favorise la rencontre avec soi et le geste, c'est un temps suspendu où calme, concentration, contemplation règnent sans préjugés.

Ce public éloigné du monde culturel, isolé, en situation de handicap mais avide de découvertes, de rencontres, réalise de véritables œuvres d'art. En plus, 2 ateliers ouverts au grand public permettent un travail commun, ces temps inclusifs aboutissant à une exposition inscrite dans la programmation du festival.

Soit au total :

- 4 samedis en octobre, novembre pour les 15 personnes du groupe ACODEGE,
- 2 samedis supplémentaires ouverts à tous, accueil de 15 autres personnes

Projection du film : « WADJDA » de Haifaa Al-Mansour, réalisatrice saoudienne

Le vendredi 2 décembre 2022 à 19H à la MJC, 28 personnes découvrent un film qui parle de l'émancipation d'une jeune fille vivant en Arabie Saoudite, aimant faire du vélo alors que c'est interdit aux femmes car contraire à la morale.

La Boîte à Vélos a participé à cette programmation et donc au débat à l'issue de la projection. En effet, la Boîte à Vélos propose des ateliers de remise en selle et une vélo école où de nombreuses femmes sont inscrites.

Sortie spectacle « La Hadra » de Chefchaouen au Cèdre

Le samedi 3 décembre, la MJC-CS mobilise 135 personnes de tous les quartiers de Chenôve pour cet événement attendu par de nombreuses familles désireuses de découvrir **ce grand chœur de femmes marocaines**, mondialement renommé. Ce temps culturel d'une grande qualité vocale et musicale participe à la valorisation des cultures d'origine de nombre de nos adhérents. Ce spectacle permet à certains de découvrir pour la première fois la salle du Cèdre.

Création « Mé(ti)ssages »

Enjeux : Participation des habitants au Festival des Nuits d'Orient, Interculturalité, Mixité sociale.

Objectifs : Développer entre le collectif de femmes, les ateliers sociolinguistiques et l'atelier couture créative, une dynamique transversale et collective d'expressions artistiques à la MJC-CS, à travers un projet commun.

Le Collectif de Femmes inscrit dans une démarche de médiation culturelle depuis de nombreuses années travaille avec l'artiste plasticienne Frédérique Toutain animant également l'atelier « couture créative » chaque vendredi, autour de la création d'une collection, à partir de vêtements et accessoires récupérés. Ainsi, ce projet de recycler, de donner une seconde vie aux vêtements est devenu le point de départ d'un nouveau projet participatif de collection « Récup et Mé(ti)ssages ».

Donc aux huit couturières s'ajoutent une dizaine de personnes parmi les trente du Collectif de Femmes dans un projet commun. Enfin, pour élargir et favoriser grandement la mixité d'âge, sept nouvelles participantes de 5 à 74 ans osent porter des tenues et défiler.

Enfin, **ce sont 32 femmes sur scène qui présentent le dimanche 11 décembre 2022 à 2 reprises, une collection de 40 costumes.**

Cette manifestation est une véritable rencontre et valorisation du métissage, sous forme d'un défilé spectacle aux messages forts, emplis de beauté, musicalité, féminité et surtout universalité. Cette création dépasse l'entre soi, elle se partage avec 240 spectateurs.

Désormais, ces femmes se connaissent et se reconnaissent au-delà de ce qui aurait pu les éloigner au départ (culture, origine, âge, environnement socio-professionnel, etc.) L'intérêt certain manifesté par les partenaires est la preuve de ce franc succès puisque l'aventure humaine pourrait se poursuivre en 2023, avec la commande du défilé spectacle par le Festival « Itinéraires Singuliers » de Dijon, Cirque Lili, face à l'Hostellerie de la Chartreuse de Champmol, par la ville de Valentigney dans le pays de Montbéliard et par le service culturel du Cèdre.



Les pratiques d'activité amateurs

Musiques

La nouvelle saison 2022/2023 voit le renouvellement des équipes d'intervenants : Sayasack Inthavong (Guitare électrique) et Matthieu Marchandon (guitare acoustique) partent vers de nouveaux projets. Nous sommes heureux d'accueillir leur successeur Hugo Rutigliano qui a découvert la guitare à la MJC dès l'âge de 12 ans. Devenu enseignant au Centre Musical de Marsannay, il est un pont évident entre deux structures qui initieront des actions partenariales dès 2023.

Certains anciens adhérents préfèrent suivre leur professeur. De plus, nous observons un changement de génération (des jeunes lycéens devenant étudiants). Ces deux facteurs engendrent une baisse d'effectifs dans les inscriptions.

Toutefois, nous notons les impacts très positifs de la nouvelle politique tarifaire décidée par le CA de la MJC-CS, permettant à un nouveau public de commencer une pratique musicale.

Sur cette nouvelle saison, une initiative en direction des enfants et ados du territoire est mise en place en partenariat avec les écoles pour accompagner le renouvellement.

Théâtre

L'atelier encadré par Lison Goillot et Benjamin Alison n'a malheureusement pas repris à la rentrée 2022/2023. En effet, nous ne disposons pas d'un nombre suffisant de comédiens pour commencer une démarche collective. La saison 2021/2022 s'est conclue le 25 juin 2022 par la présentation de la création de l'atelier « Et je coupe le son ».

L'atelier de théâtre d'improvisation, encadré par Agnès Saraiva voit son nombre de participants croître donc il est nécessaire que sa durée de 1h30 passe à 2 heures hebdomadaires pour permettre un travail dans de bonnes conditions. Nous avons associé un spectacle d'improvisation au lancement de la démarche de renouvellement de notre nom, l'occasion de faire connaître cette discipline au plus grand nombre.

Activités Physiques – Bien-Être

Pratiquer une activité physique sur son territoire sans les stéréotypes de « l'image du corps, idéal corporel et féminité hégémonique » ; rompre l'isolement, faire une activité pour soi sont des enjeux importants. La pratique d'une activité physique et sportive au sein de l'association se fait par une « double entrée », celle de l'habitant qui a envie de découvrir, d'essayer, participe déjà à d'autres activités, et celle de l'adhérent qui fait le choix d'une pratique associative.

Fit Move Latino

La saison 2021/2022 propose 2 séances de 1h15 qui se suivent et regroupent respectivement 20 femmes à chaque fois, soit 40 au total. Cette activité a la particularité d'avoir la même intervenante depuis plus de 10 ans, Maguy, avec qui la confiance et les liens perdurent. Bien que l'activité soit ouverte à tous, elle accueille seulement des femmes.

La saison 2022/2023, voit s'inscrire pour la 1ère fois, 1 homme et cette majorité ne le décourage pas ! Suite aux incidents de l'été 2022, le cours se déplace à la salle de danse de la Maison de la Vie Associative. Au regard de la capacité d'accueil réduite, 16 personnes au total profitent d'un cours d'1h30. L'éloignement du cœur de ville impacte certaines personnes habitant le QPV qui ne se réinscrivent pas. Toutefois, la présentation de l'activité en début de saison à un public éloigné des activités par le biais des cours ASL et la tarification sur barème attirent de nouvelles personnes.

La fréquentation historique du Fit Move Latino motive toujours une majorité de femmes qui viennent entre copines, entre voisines. L'accessibilité au sport/bien-être dans les quartiers résonne avec accessibilité tarifaire et géographique.

Le Pilates, le Yoga et le Qi Gong

Ces activités présentes depuis de nombreuses années à la MJC-CS avec un nombre d'adhérents fidèles à ces pratiques. Les places sont limitées et le renouvellement de

nouveaux adhérents est parfois difficile. Ces pratiques demandent une rigueur dans la continuité et les adhérents souhaitent poursuivre une fois qu'ils accèdent à l'activité.

Cette année, la nouvelle tarification a permis à plusieurs personnes d'accéder à ces activités trop chères auparavant.

Couture et couture créative

Ces 2 ateliers ont un dénominateur commun, la couture, le prétexte à la création et à l'apprentissage en collectif.

L'atelier couture animé par Nasibé Boshnjaku, couturière professionnelle, regroupe 8 femmes. On coud pour soi et on aborde les techniques, parfois pointues, de la confection de vêtements. L'exigence du processus de confection entraîne un résultat impressionnant. Les participantes sont fidèles et plutôt perfectionnistes au sens noble et progressent ainsi au fil des mois.

Cet atelier est programmé le samedi matin sur 3 heures.

L'atelier couture-créative animé par Frédérique Toutain compte 12 femmes engagées dans une création collective et qui ont également participé à « Récup § Mé(ti)ssages » (voir l'explication en détail dans le paragraphe « Mé(ti)ssages », Festival Nuits d'Orient).

Atelier cuisine

Maintenir des acquis de la vie quotidienne et en apprendre des nouveaux, rompre l'isolement, se découvrir dans nos différentes cultures, valoriser son patrimoine culinaire sont les enjeux de ces ateliers.

Ces moments permettent de se réunir pour cuisiner un repas dans une ambiance chaleureuse et le partager ensemble.

L'atelier cuisine est animé, depuis 10 ans, par une bénévole du territoire, Agnès Fleurot.

2 groupes participent alternativement 1 jeudi par mois. L'un est composé de personnes retraitées et l'autre de mères de famille.

A chaque atelier, ce sont 8 à 10 personnes qui occupent la cuisine du Centre Social, lieu doté d'une cuisine aux normes d'hygiène et de sécurité.

Cependant depuis septembre 2022, du fait de l'inaccessibilité du Centre Social suite aux incidents de l'été, les ateliers trouvent leur place dans la cuisine de l'Hôtel des Sociétés de la Ville. Cette réponse apportée par la Ville, permet la continuité de l'activité.

Atelier Echecs Enfants -Adultes

Cet atelier, animé par Dragan Miletic, voit un effectif en diminution. Il est composé depuis plusieurs années d'un noyau de jeunes très fidèles mais qui ont grandi et sont partis vers d'autres horizons (études etc.). Cet atelier permet de travailler sur le développement de compétences transversales. Sa localisation et son horaire devront peut-être être repensés

Les ateliers hebdomadaires en chiffres

Les chiffres pour la saison 2022/2023 sont à titre indicatif car la saison est en cours et ceux-ci peuvent encore évoluer.

	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Musique	50	44	31
Activités sport bien-être	147	213	189
Théâtre adultes enfants impro	25	26	18
Conversation allemande	Covid	5	6
Encadrement d'Art	4	3	6
Couture	8	8	9
Couture créative	16	13	15
Échecs enfants adultes	34	26	15
Atelier cuisine	Covid	18	17

Ateliers informatiques

Dans la continuité des cours informatiques déjà dispensés tous les vendredis (hors vacances scolaires) en session collective, d'autres créneaux sont mis en place la semaine en session individualisée selon les besoins. Ceux-ci portent sur l'aide à l'utilisation des outils numériques, aux démarches administratives, logiciels bureautique ... en s'appropriant les outils (ordinateur, smartphone, tablette). Il est également question de sensibiliser et de former les participants sur l'utilisation de leurs données personnelles afin de sécuriser leur vie privée sur internet en en connaissant les rouages. Au-delà d'apprendre à utiliser les outils numériques, ces ateliers permettent de créer du lien entre les participants, de prendre confiance et de s'émanciper par la pratique.

En 2022, les cours informatiques ont permis de réaliser 250 cours et ont accueilli 45 personnes différentes.

2.

Jeunesse-coéducation : actions avec les équipes enseignantes des Collèges et du Lycée de Chenôve

Fort de la qualité des partenariats et des enjeux de renforcer la coéducation, il est légitime de reconduire les actions menées au sein des Collèges et du Lycée Antoine.

Nous proposons des contenus qui permettent la transversalité des disciples sur des sujets de société : théâtre, numérique, médias, réemploi, mobilité.



Éducation aux médias au Collège du Chapitre

Dans la continuité des ateliers menés en début de l'année scolaire 2021/2022, les ateliers « Education aux médias » ont lieu tous les mardis après-midi de 15h30 à 16h30 par groupe de 10 collégiens de sixième. L'objectif est de travailler avec les élèves sur la construction d'une information et plus particulièrement sur leur « déformation possible » à l'aide des images et de quelques techniques de montage. Notre intervention a pour finalité d'aiguiser le regard critique afin d'avertir des techniques de manipulation parfois utilisées dans les vidéos.



Formation des délégués élèves au Collège du Chapitre

Depuis plusieurs années, nous participons à l'organisation des élections des délégués de classe. Cette année, un travail préalable à la captation vidéo des présentations des élèves est mis en place sous forme d'atelier d'écriture. Ces ateliers ont pour objectif d'accompagner les élèves dans la compréhension des fonctions d'un délégué, de soutenir la rédaction d'un discours et de travailler l'expression orale face caméra.



Atelier robotique au Collège Herriot

Fort de sa réussite due à l'intérêt porté par l'équipe éducative et les jeunes ayant participé l'an dernier, l'atelier robotique des jeudis de 16h30 à 17h45 dans le cadre de l'Accompagnement Éducatif qui intègre 6 élèves de classes et niveaux différents (de la 6ème à la 4ème), est reconduit cette année. Deux jeunes de l'an dernier continuent et sont devenus des référents pour les nouveaux, cela marque leur engagement et leur envie de transmettre. Lors de ces ateliers, il est question d'**apprendre en s'amusant autour de scénarios et de défis robotiques** (déplacement, vitesse, foot...) pensés et mis en place par les élèves. Ensemble, ils apprennent et comprennent les rouages et le fonctionnement des machines qui les entourent.



Atelier réparation vélo au Collège Herriot

L'atelier permet à une dizaine d'élèves volontaires d'apprendre les rudiments de la réparation (poser une rustine, régler des freins et des vitesses). Deux animateurs encadrent ce groupe tandis que le professeur d'éducation physique effectue des sorties d'apprentissage de la circulation urbaine à vélo.



Atelier audiovisuel au Lycée Antoine

La MJC-CS travaille avec le lycée Antoine, comme chaque année, à l'**accompagnement de la classe UPE2A** qui scolarise des jeunes arrivant en France. Emmanuel Putigny et Nathalie Jalil (leur professeur de français langue étrangère) leur proposent un accompagnement toute l'année, pour découvrir l'audiovisuel. Une façon de parfaire leur apprentissage, tout en faisant un film. Ce travail hebdomadaire donne naissance à YAKO (courage), une chanson écrite par les élèves, mise en images. Le film est visible sur la chaîne Youtube de la MJC :

<https://youtu.be/tw-SXEmtvww>



Création

Clip « YAKO » réalisé par les 26 élèves de la classe UPE2A du lycée Antoine

Lien : <https://youtu.be/tw-SXEmtvww>





Trophée d'impro avec les Collèges et Le Cèdre

Le retour à un fonctionnement normal permet à cette action de prendre, en cette année 2022 une dimension particulière.

L'excellent partenariat qui rassemble les porteurs de l'action : la Ville de Chenôve – initiatrice-, les deux collèges du territoire et la MJC-CS se poursuit et se confirme. Élèves, enseignants-référents, principaux des collèges, techniciens en charge du dossier, élus, tous contribuent au développement de l'action qui existe à Chenôve depuis 2018.

L'action se déploie désormais sur une période d'apprentissage et de pratique plus longue, d'octobre 2021 à juin 2022, par l'appui de fonds « Cité éducative ». Cela contribue à proposer des espaces de valorisation et des temps d'ateliers supplémentaires et donc une implication plus importante de la part de la vingtaine d'élèves inscrits.

Ce sont 30 séquences annuelles d'1h30 proposées dans chaque collège. Pour les valorisations publiques, Le Cèdre a accueilli la finale régionale et le cabaret (mai et juin 2022). Enfin, du 23 au 25 juin, 6 jeunes cheneveliers (2 du Chapitre, 4 d'Herriot) participent à **une finale nationale exceptionnelle, à Paris, à la Comédie Française, lieu emblématique de la pratique théâtrale.**

Ce groupe s'est produit aux côtés de 60 autres jeunes venus de toute la France (Métropole et Réunion).

Tout ce travail collaboratif a contribué à la réussite de ces 6 jeunes artistes et leur a permis de vivre un événement inoubliable ainsi qu'aux adultes accompagnateurs.



Boîte à Vélos

La Boîte à Vélos continue **ses missions d'accueil du public**, assurées par **des professionnels de la MJC-CS et par des bénévoles très engagés**. 2022 voit le départ de Myriam Jackel et l'arrivée de David Goisnard, comme animateur-réparateur. Notre volontaire allemande, Léonie Saschin nous quitte fin août pour accueillir Dominik Neuland en septembre, pour la saison 2022/2023. Chaque année, l'appui de ce dispositif nous permet de faire découvrir le milieu associatif à un jeune allemand qui s'engage pour la Boîte à Vélos.

Agnès Carbon et Jean-Marc Yons, tous deux Cheneveliers, donnent des centaines d'heures de bénévolat à l'atelier réparation mais aussi à la vélo-école ainsi que sur des animations diverses au cours de l'année. Cette aide est précieuse, tant par l'apport technique, que pédagogique et humain. Luc Sauvanet, bénévole œuvre à la vélo-école chaque samedi aux côtés de Stephan Letourneau, notre salarié. Nous saluons leur dévouement qui contribue à la réussite de la Boîte à Vélos.



L'atelier d'aide à la réparation de vélos

Situé au 4 rue Lamartine, l'équipe accueille toute l'année chaque mercredi et samedi, des habitants de Chenôve, principalement des mineurs du quartier du Mail, qui viennent réparer leur vélo, avec l'aide des animateurs techniciens. De nombreuses connaissances techniques sont nécessaires, ce qui rend délicates les réparations au vu des vélos endommagés. Nous tentons ainsi de leur apprendre à entretenir régulièrement leur vélo, à en prendre soin. Nos prix sont abordables, nous réutilisons des pièces d'occasion dans la mesure du possible. Nous achetons également des pièces neuves que nous revendons à prix coûtant pour être au plus près des ressources financières des habitants. C'est la raison pour laquelle la MJC-CS est aidée sur la Boîte à Vélos dans le cadre du Contrat de Ville, financé par l'État et le Conseil Régional.

Avec les années, nous mesurons mieux les écueils de ce type d'activité, c'est à dire qu'il est en réalité difficile de rendre autonome un adolescent sur des réparations

complexes, telles que du jeu dans le pédalier, un axe de roue à régler, une roue à dévoiler, etc. Ces actions sont très pointues et demandent la technicité des animateurs de l'équipe.

Nous avons d'ailleurs changé nos modalités en 2022 en proposant non plus 3 créneaux d'une heure par accueil mais 2 créneaux d'une heure trente afin d'avoir plus de temps avec chaque personne.

Chacun doit prendre rendez-vous préalablement sur notre site internet pour réserver son créneau. Ce fonctionnement optimal nous permet de gérer les flux de publics. Selon les présences et le nombre d'animateurs nous essayons de répondre au mieux lorsque des urgences surviennent, rendant souple l'accueil.

La vélo-école

La vélo-école se décline ainsi :

- d'une part, l'**apprentissage du vélo pour les débutants**,
- d'autre part, l'**apprentissage de la circulation urbaine à vélo**, compétence propre à la Boîte à Vélos en raison des salariés formés à cette pratique. Celle-ci se développe à la fois pour des habitants, de façon individuelle, pour des collectivités ou pour des entreprises qui veulent sécuriser les déplacements de leurs employés.

Sur l'année 2022, 83 personnes différentes sont venues au moins une fois effectuer une séance de vélo-école. Chez les adultes, on retrouve un public presque exclusivement féminin (42 femmes, 3 hommes).

On peut distinguer trois évolutions en 2022 : l'arrivée de jeunes et d'enfants (36) ; il y a maintenant autant de Cheneveliers que de gens venant de l'extérieur de Chenôve, avec même des personnes venant de communes extérieures à la Métropole ; enfin, **depuis le printemps 2022, une petite dizaine de jeunes autistes** a rejoint nos rangs, avec



Boîte à Vélos - Vélo-école
83 personnes différentes sont venues au moins une fois effectuer une séance de vélo-école.

Au début de l'année : public surtout adulte, très féminin : 42 femmes, pour 3 hommes

Fin d'année, on compte en plus : 36 enfants et jeunes ; 10 jeunes autistes accompagnés de 2 éducatrices.

La vélo-école rayonne sur l'ensemble de la Métropole.

2 remises de diplômes, juin et décembre, attestant des progrès de chacun-chacune.

deux éducatrices. Le vélo répond à une véritable phase de construction de l'individu, d'un point de vue psychomoteur, cognitif et psychique.

Nous avons procédé à **deux remises de diplômes**, en juin et en décembre, lors de cérémonies conviviales, attestant des progrès de chacun-chacune.



Récupération / Réemploi

2022 est la première année complète à plein régime de récupération de vélos d'occasion que nous remettons en état pour les vendre aux publics. Le but est d'appliquer des tarifs adaptés à la sociologie de notre population. Nous ne communiquons volontairement pas au grand public afin de privilégier nos adhérents à la vélo-école par exemple ou les personnes qui viennent à l'atelier. Des habitants nous donnent des vélos qui ne leur conviennent plus puis l'équipe les remet en état pour les proposer à la vente sur notre site internet : en 2022, 22 vélos vendus.



Les opérations « cyclistes brillez » sur Chenôve

La Boîte à Vélos a organisé à Chenôve deux opérations de sensibilisation à l'éclairage à vélos durant l'hiver 2022 dans le cadre de la campagne nationale de la Fédération des Usagers de la Bicyclette. Elles s'effectuent en lien avec Dijon-Métropole qui apporte des accessoires de sécurité (brassards lumineux, sonnettes, catadioptrés, etc.). Positionnés au carrefour de la rue Maxime Guillot et du Boulevard des Valendons pour la première et au carrefour de l'Escargotière pour la seconde. Le but est de diagnostiquer l'éclairage des cyclistes qui passent afin de les sensibiliser à **l'importance d'être bien éclairés pour circuler à vélo**. Ces opérations rencontrent un franc succès, ce sont des dizaines de personnes avec lesquelles nous pouvons échanger.



La fête du vélo à Chenôve

En juin 2022, la Boîte à Vélos s'associe à la Fête du Vélo organisée par la Ville de Chenôve. Pendant plusieurs mois de préparation, nous avons amplifié les ateliers vélo dans les écoles de la ville. Nous avons aussi apporté notre savoir-faire en donnant des cours de draisienne aux enfants des écoles élémentaires qui ne savaient pas encore faire de vélo.

Nous avons aussi été présents sur le village animation du vendredi 3 juin, en proposant un atelier de gravure antivol Bicycode, de diagnostic-réglages, de vente de vélos d'occasion, de draisennes pour les petits.



Les balades vélos

A chaque période de vacances scolaires, la Boîte à Vélos propose des balades urbaines en famille pour découvrir la ville à vélo, tout en passant un moment convivial, enfants et adultes mélangés. Ces balades très appréciées sont un vrai moment d'échanges et de rigolade. Elles donnent l'occasion de découvrir et apprécier la ville en se déplaçant autrement et surtout elles permettent à des familles de la vélo-écoles, de la MJC-CS, qui n'y seraient pas allées seules, de partir rouler en groupe en ville.



Maison du citoyen, développement social et territorial : Favoriser l'exercice d'une citoyenneté entière en faveur du vivre ensemble :



L'accueil des habitants, l'information, l'orientation

Les notions d'écoute, de respect des autres, de disponibilité sont des qualités primordiales au cœur de la mission d'accueil. Elle est organisée pour que chaque personne qui se présente, ait une réponse adaptée à sa situation, qu'une réorientation soit possible vers des partenaires en cas de besoin et que chaque personne soit reçue dans de bonnes conditions, quelle que soit sa situation personnelle. **La MJC-CS fait de cette mission d'accueil et d'orientation un véritable enjeu**, souhaitant que chaque professionnel investisse cette posture professionnelle. Toutefois, deux référentes accueil sont spécifiquement attachées à ce poste et ont pour missions un accueil physique et téléphonique quotidien, d'orientation éventuelle vers d'autres interlocuteurs.

2022- des lieux d'accueil !

Durant la saison 2021/2022, la vie sociale de notre structure reprend son cours. Les adhérents reprennent leurs activités plus régulièrement, les familles reviennent partager des moments et ainsi, le Centre Social, Place Meunier, est de mieux en mieux identifié par les familles, malgré un manque de signalétique extérieure.

Un travail d'appropriation de la démarche d'inscription/engagement/règlement auprès des habitants est conduit. L'accueil s'attache à l'amélioration et à la mise en place d'outils pour un meilleur traitement des inscriptions sur les temps de vacances scolaires. (Règlement sur les modalités d'inscription en interne et externe - mise en place d'une fiche « autorisation parentale » - centralisation des encaissements, etc.). Parallèlement se fait un travail avec le PRE et l'ESCO pour une participation au coût des activités. Les familles prennent donc l'habitude de venir se renseigner en amont des vacances. Les inscriptions se font de manière plus fluide.

Hélas, la MJC-CS se confronte une nouvelle fois aux répercussions des incidents vécus sur Chenôve. Le CCAS est incendié et la MJC-CS située dans le même

bâtiment se voit contrainte de fermer ses portes place Meunier pour des questions de sécurité le 14 Juillet 2022.

La MJC-CS réadapte immédiatement son accueil pour être toujours présente auprès des habitants. Les familles sont prévenues par mails, jointes par téléphone afin d'être informées des modifications des lieux, des programmes. L'été, beaucoup de manifestations sont tournées vers l'extérieur et la MJC-CS se soumet à la situation en s'appuyant sur les actions « **Tout le monde dehors** ». En effet, ces après-midis plein air sur les quartiers permettent aux équipes d'être au plus près de la population, de revoir les familles connues et d'en rencontrer de nouvelles assez facilement. C'est ainsi que 65 nouvelles familles participent à des activités durant l'été 2022.

Les conditions d'accueil du public à la rentrée scolaire sont vite une préoccupation. La MJC-CS travaille en lien très étroit avec les services de la Ville ce qui conduit à une mobilisation de la Bibliothèque, de la MVA et de la Maison du Projet avec des prêts temporaires de salles d'activité.

Les inscriptions aux activités régulières et hebdomadaires se font progressivement et le taux de fréquentation reste élevé. Toutefois, on constate une baisse de fréquentation du public du cœur de ville qui ne se déplace pas jusqu'à nos locaux rue de Longvic. Un travail d'information et d'accompagnement des familles est mis en place pour leur permettre d'identifier ces locaux comme nouveau lieu d'accueil. Une partie des familles suivent très facilement et pratiquent les activités quel que soit le lieu, d'autres le font au début mais ne poursuivent pas. Le constat est net, la MJC-CS reste présente et communique largement avec ses usagers « habituels » mais reste difficilement identifiable pour des nouvelles familles.

La MJC-CS décide de louer un local afin de maintenir des permanences pour les familles du cœur de ville. Celui-ci ouvre mi-novembre 2022 rue Lamartine, à côté de la Boite à Vélos. Ce local est moins identifiable, n'ayant pas d'accès direct sur les Allées du Mail, que la Maison du Projet, la Bibliothèque ou la Boite à Vélos mais le travail d'information permet, au fil des semaines, une identification.

2022 – Connaître les publics, son territoire

Par ailleurs, les référentes d'accueil ont pour mission de permettre une meilleure connaissance du public fréquentant notre association et ainsi élaborer des outils afin de suivre la fréquentation.

La prise en main du nouveau logiciel des adhérents se fait progressivement sur 2022.

L'accueil, c'est connaître son public mais également ses partenaires. C'est pourquoi les deux agents d'accueil et en particulier l'agent référente du local du Centre Social a participé à des rencontres avec d'autres agents d'accueil mises en place par la CAF mais également à des sessions du dispositif « Vis ma vie » initiées à l'issue de la formation partenariale « des démarches de participation ». Ce dispositif a été conçu par les équipes de direction de la MJC-CS, de l'ESCO, du CCAS et du Service Social de Dijon Métropole pour mieux connaître les missions des uns et des autres et ainsi faciliter le travail d'orientation et d'accompagnement des publics.



La MJC-CS est un **lieu ressource et facilitateur pour tous les publics** dans un parcours de vie sociale divers, ouvert sur différentes propositions.

En concertation avec la Ville, son service éducation via le programme « Cité Éducative », son CCAS, la MJC-CS accueille dans ses locaux, diverses associations chevevelières et permanences qui permettent une synergie. Sont accueillis le CESAM et l'association « Trèfles Jaunes » pour les ateliers sociolinguistiques, l'association « Très d'Union » pour le soutien à la scolarité et l'aide aux devoirs et la permanence de l'École des Parents et des éducateurs (EPE)

Accueil d'ateliers sociolinguistiques

La demande d'apprentissage du français langue étrangère sur le territoire est forte et émane d'un public multi générationnel, essentiellement féminin et issu du QPV.

Deux options se présentent aux demandeurs de cours de français à partir de la plateforme via :

- Le CESAM propose 2 ateliers de niveaux débutants et avancés, 2 fois par semaine, 3h par atelier.
- L'association « Trèfles Jaunes » propose également 2 niveaux, 2 fois par semaine, 1h30 par atelier.

Ces ateliers dits de « quartiers » sont financés dans le cadre du Contrat de Ville et font acte d'une convention Ville/Organismes de formation. Ils s'inscrivent au sein de notre projet par notre mission d'Animation de la Vie Sociale et d'accompagner l'intégration de chacun. Depuis la rentrée scolaire, ces cours ont lieu au Centre Social à la demande des organismes de formation. Suite à l'inaccessibilité du Centre Social, la solution s'est trouvée à la Maison de la Vie Associative. Pour l'année 2021/2022, les ASL comptaient 69 femmes et 1 homme, seulement 3 ont une activité professionnelle (agents d'entretien). 50 sont originaires du Maroc, 4 d'Algérie, 3 de Roumanie, 1 d'Arménie, 3 du Soudan, 2 d'Albanie, 1 de Guinée, 1 du Nigéria (seul homme), 1 d'Afghanistan, 1 de Syrie, 1 de Serbie, 1 de Géorgie et 1 du Vietnam.

La rentrée 2022/2023 voit une trentaine d'inscrits pour le CESAM et 40 personnes pour l'association Trèfles jaunes.

La MJC-CS conduit quotidiennement un travail d'information réciproque avec ces groupes d'apprenants afin d'inscrire plus largement toutes ces personnes dans un parcours d'autonomie sur le territoire. Un travail commun avec les formateurs est engagé et des actions communes se construisent progressivement.

Durant les vacances d'été 2022, **22 personnes partent à Paris**, le 2 août, pour découvrir l'Institut du Monde Arabe et la capitale en bateau mouche.

Le public ASL participe notamment aux activités du Centre Social dans le cadre des sorties et mercredis après-midi en famille.

Les sorties culturelles et la marche du mardi matin sont également l'opportunité d'échanges et surtout de la pratique de la langue française.

Ces rencontres au-delà des cours de français indispensables permettent un champ des possibles plus large pour toutes ces familles.

Aujourd'hui, cette collaboration MJC-CS, CESAM, Trèfles Jaunes, **facilite le « aller-vers. »** Certaines personnes osent se présenter, osent demander des informations.

Comprendre une offre d'activités n'est pas toujours simple pour des personnes qui ne connaissent pas ou peu nos modes de communication, pas toujours évidentes à décrypter.

Pour exemple : *un atelier escape Game en famille, qu'est-ce que cela veut dire ? Une sortie spectacle ? Faire de la draisiennne pour les petits ? Qu'est-ce qu'une draisiennne ?*

Ces exemples pour illustrer que, dans ce cadre, la communication papier seule ne suffit pas. L'accompagnement de ces publics, éloignés de, par la langue, passe par l'information, la compréhension et l'adhésion.

La permanence EPE

Elle a lieu tous les mardis de 14h à 16h dans nos locaux. Cette permanence se déroule dans un lieu confidentiel qui permet aux parents de venir seul pour parler à un professionnel des éventuelles difficultés qu'ils rencontrent. La référente famille effectue un travail d'orientation des familles vers cette permanence si elles le souhaitent.

Les accueils de l'association « Très d'Union »

La MJC-CS accueille dans ses locaux les **séances de soutien scolaire** proposées aux jeunes élèves scolarisés habitants Chenôve. Historiquement accueillies dans la grande salle du Centre Social place Meunier, la MJC a dû trouver de nouveaux lieux. La MJC-CS ne bénéficiant pas de salles suffisantes, la MVA a été sollicitée. Des salles sont donc mises à disposition les mercredis après-midi et samedis matin.

« La Rue aux Enfants – Rue pour Tous »

En 2022, la MJC-CS organise une "Rue aux Enfants, Rue pour Tous", dispositif national porté par un collectif d'associations, consistant à fermer une rue à la circulation, le temps d'animations pour les enfants et les familles. Cet événement a eu lieu samedi 8 octobre, rue Herriot, pour la troisième fois. Une douzaine d'animations est mise en place, principalement autour des mobilités actives. L'objectif est de permettre aux habitants de se réapproprier leurs rues, trop souvent devenues des routes, avec de la circulation automobile et des situations à risques. Des centaines d'habitants viennent participer à des ateliers vélos, draisiennes, karts à pédales,

réparation vélo, dessins à la craie sur la route, lecture, la présence du Conseil Citoyen pour recueillir la parole des habitants, etc. Une ambiance chaleureuse et bon enfant qui permet des activités actives en famille dans une forme totalement originale.

L'animation du Conseil Citoyen

Le Conseil Citoyen est un **dispositif de démocratie participative** créé dans le cadre de la réforme de la politique de la ville en 2014 qui vise à favoriser la participation des habitants dans les quartiers populaires. Depuis 2016, la Ville de Chenôve met en œuvre une politique locale de démocratie participative globale sur la commune avec le déploiement du **Conseil Citoyen** pour le quartier « Le Mail », **mais aussi des Conseils Participatifs** dans tous les autres quartiers de la commune, entre autres instances.

L'année 2022 a été consacrée à la construction du collectif. Les premières réunions se sont organisées dès mars afin de se rencontrer. Une régularité adaptée à chacun s'est mise en place, à raison d'une réunion par mois. Différents temps conviviaux ont permis de créer une cohésion d'équipe. Actuellement, le Conseil Citoyen fédère un noyau dur de 6 membres actifs, tous habitants.

Cette construction est rendue possible par l'instauration d'une dynamique partenariale renouvelée de la MJC avec la Maison du Projet. De nombreuses rencontres et réunions entre les professionnels de terrain ont eu lieu pour procéder au recrutement des membres ainsi que pour travailler ensemble à la mise en œuvre d'instances participatives homogènes sur la commune.

Il s'agit, pour le Conseil Citoyen, de mener **une réflexion globale sur le sens d'un tel collectif afin de pouvoir proposer des actions qui soient utiles à tous les habitants**. Dans ce cadre-là, ils sont allés sur le terrain pour rencontrer différentes institutions, interroger des habitants et ce, afin d'identifier des problématiques pertinentes pour le Conseil Citoyen. Le début de l'année 2023 devrait permettre de définir les actions que les membres du conseil souhaitent porter.



Conseil Citoyen

Mai 2022 nouveau Conseil Citoyen
6 conseillers engagés suite au tirage au sort

6 réunions - 3 rencontres - 2 sorties

Participation à la Rue aux Enfants
autour d'une enquête



Génération Ciné

Cette démarche continue de fédérer divers partenaires locaux. Elle recherche la rencontre entre les générations. Les réunions de préparation associent la Maison des Aînés, les Accueils de Loisirs, la Fabrique ainsi que le Foyer Mutualiste le Mail.

3 actions et projections spéciales sont proposées :

- Juin 2022 : **séance dédiée à la petite enfance**. Elle touche les familles de Chenôve et les structures d'accueil collectives de la Ville. En matinée de la projection, se tient au Foyer Mutualiste le Mail une animation qui touche une cinquantaine d'enfants. Cette animation est conduite par des seniors de la Maison des Aînés ainsi que des résidents du Foyer. Une démarche très appréciée des différents publics intergénérationnels.
- Août 2022 : **la projection prévue en plein air** est déplacée dans la salle de projection de la MJC, en raison des conditions climatiques.
- Automne 2022 : diffusion du **film d'animation** « Les démons d'argile » qui voit, en première partie, la présentation d'une création artistique définie durant la semaine intergénérationnelle.

Au total, 244 personnes assistent à ces 3 projections.

Semaine Intergénérationnelle

Afin de permettre la rencontre des générations, de découvrir de nouvelles formes artistiques, la MJC-CS propose une création artistique intergénérationnelle la première semaine des vacances d'automne, **construite avec le Centre de Loisirs, la Maison des Aînés, le Foyer du Mail et la Fabrique**.

Elle s'adresse à des familles (adultes et enfants à partir de 7 ans) ou des adultes seul(e)s. Animés par deux musiciens (étudiants de l'École Supérieure de Musique de BFC), les participants découvrent de multiples facettes du son et de la musique. 30 personnes s'initient à la création d'une œuvre sonore et musicale qui accompagne la diffusion de 2 films d'animation.

Une semaine forte en émotions et en partage durant laquelle divers ateliers de découverte sont mis en place : les dessous du doublage d'une œuvre audiovisuelle, avec des temps d'enregistrement (voix et bruitages) et la texture sonore (compréhension des ondes sonores et création à partir de synthétiseurs).

« Récup et Mé(ti)ssage »

Depuis 15 ans, le Collectif de Femmes de la MJC-CS, venues d'ici ou d'ailleurs, grandit et s'épanouit grâce à la force des pratiques artistiques qui les unit mais pas que. L'interconnaissance et la reconnaissance sont des valeurs cultivées entre toutes ces femmes.

Frédérique Toutain, artiste plasticienne, anime un atelier « couture créative » depuis plusieurs années et s'associe à différents projets de la MJC-CS. A cette occasion, elle facilite le rapprochement entre divers publics qui ne se connaissent pas : ce sont donc **8 femmes de l'atelier « couture créative » qui travaillent avec le Collectif de Femmes de la MJC-CS sur la création du défilé spectacle.**

Cette aventure 2022 laisse un souvenir enthousiasmant et le chemin se poursuit puisque 6 autres femmes viennent s'ajouter en 2023 pour vivre l'éventuelle tournée citée dans l'explication des Nuits d'Orient.

École du spectateurs – Sorties spectacles

Découvrir différentes formes et lieux artistiques, rencontrer des artistes, participer à la programmation culturelle sont des enjeux portés par ces actions.

350 entrées à ces sorties culturelles dont ont pu profiter 99 familles (107 adultes et 27 enfants) toute cette année 2022.

- Cèdre : Festival Modes de Vies « Le courage, ma parole dans ce monde »
- TDB « Héroïnes »
- Cèdre : « Incandescences »
- MJC : film « Des figues en Avril »
- MJC : documentaire « Debout les femmes »
- Cèdre : « Akzak »
- Sortie cité gastronomique de Dijon
- MJC : film « Borderline »
- Cèdre : présentation Saison Culturelle
- Cèdre : Fêtes de la Vigne « Danse Bollywood »
- Hôtel de Vogüé « Le château des singes » (Cie Tête de Mule)
- Auditorium : « Via Injabulo »
- Opéra, Grand Théâtre de Dijon : « Mouachah »
- Théâtre de la Fontaine d'Ouche : « Quel temps dehors »
- La Nef de Dijon : « D'Oum Keltoum à Dalida »
- Cèdre : « Hadra de Chefchaouen »
- Auditorium : « Le lac des cygnes » chorégraphié par Preljocaj



L'école du spectateur

1 sortie à Paris

1 séjour en Avignon et 11 spectacles

3 participations à des Ciné-débats à la MJC

13 spectacles : Le Cèdre, l'Auditorium, le TDB, la salle Fornier, le Grand Théâtre, la Minoterie, le théâtre de la Fontaine d'Ouche, Hôtel de Vogüé

Ce sont plus de 350 entrées dont ont pu profiter 99 familles, 107 adultes - 27 enfants

Toutes ces formes artistiques viennent nourrir, divertir et faire grandir les participants. Au-delà de la sortie « on vit un moment ensemble sans pour autant le vivre de la même façon », cela fait « bouger des lignes » chez certains, on découvre, on a un ressenti et surtout on donne son avis, ses impressions.

Ces sorties sont certes, des moments récréatifs au cours desquels on découvre différentes formes artistiques (danse, musique, théâtre, films, documentaires) mais qui permettent aussi de désacraliser tous ces endroits et leurs publics habituels **« on a tous notre place au spectacle, »** Ce sont pour certains, les premières sorties, pour d'autres, ce sont des salles et des lieux jamais fréquentés. C'est aussi favoriser des moments en famille.

Toutes ces personnes majoritairement issues du QPV, ne se rendent jamais au spectacle ou au théâtre, seules. Cette action collective accompagnée par la MJC-CS est le pont vers l'autonomie visée. Apprendre et décrypter un spectacle dans un programme, n'est pas à la portée de tous.



L'Animation Collective Familles

Les animations familles



Grands Jeux

Partage - entraide - transmission - cohésion - communication

151 inscriptions sur 4 ateliers :

- Chasse aux Pokemons
- Création d'une chasse aux trésors
- Création d'escape game
- Création de la « Fête des enfants »

35 familles – 88 inscrits

31 adultes

57 jeunes

Les « Mercredis en famille » - animation Parents Enfants

Ce temps de loisirs est dédié aux parents et aux enfants chaque mercredi après-midi. La MJC-CS propose des cycles thématiques entre chaque période de vacances scolaires.

Animations sur l'alimentation

Janvier 2022, animation d'un cycle sur l'alimentation avec l'intervention d'un pâtissier qui apprend aux familles à faire de la pâte à tartiner maison, à créer un menu en famille, à déguster des fruits de saison. Tous ces ateliers permettent de prolonger les expériences et connaissances développées au jardin partagé.

Le jardin partagé – 2ème année

Printemps 2022, poursuite des actions au jardin pour la 2ème année consécutive dans la cour des locaux du CS Place Meunier. Ce jardin est un support idéal

des temps familiaux en extérieur. On y aborde aussi des sujets de société autour de l'environnement et de la biodiversité.

A compter de septembre, des ateliers sont mis en place **autour des créations et usages numériques des familles**.

Atelier de sensibilisation aux écrans et découverte d'applications

Dans la continuité des ateliers autour de l'alimentation, les participants nous ont demandé de découvrir des outils facilitateurs du quotidien sur le thème de l'alimentation. C'est pourquoi, pendant plusieurs séances, l'animateur numérique de la MJC a fait découvrir des applications comme YUKA, Nutriscore en initiant à la pratique sous forme de jeu. Cela a permis à l'ensemble de décortiquer les produits qu'ils consomment au quotidien, d'en connaître le contenu et par conséquent d'essayer de trouver des alternatives afin de manger plus sainement. Le public étant réceptif, les temps de rencontres ont glissé sur l'usage des écrans. D'autres séances sont programmées pour aborder la problématique du temps passé devant les d'écrans et les usages au sein du foyer, sous forme de jeux et d'échanges divers afin de rassurer, de partager les difficultés et d'ébaucher des solutions.

Culture numérique et pratiques scientifiques

91 inscriptions sur 11 ateliers ou stages :
retouches d'images, Mash Up, jeux vidéo, atelier numérique, défi lego défi robots, stage drone, aile de bronze

37 familles – 55 jeunes
26 filles
29 garçons



Les après-midis numériques en famille -jeux vidéo-

Fort de l'élaboration du Projet Social et de l'appel à projet CAF numérique, il a été décidé de **créer des temps qui rassemblent parents et enfants autour du jeu vidéo**. Problématique de nombreux parents démunis face aux temps d'écran qui ne cesse d'augmenter, des contenus inadaptés et inappropriés ainsi de l'usage qu'en font leurs enfants. Les parents ont besoin d'être rassurés et accompagnés afin de comprendre les pratiques. C'est pourquoi, de mai à juillet 2022, des ateliers autour du jeu vidéo ont été mis en place qui ont permis à une vingtaine de personnes (parents et enfants) de pouvoir s'exprimer que ce soit en jouant avec leurs enfants sur différentes consoles ou en s'adonnant à la création de jeux vidéo. Une professionnelle de l'EPE s'est associée à ces temps avec l'animateur numérique. Ces temps d'échange voulaient dédramatiser les pratiques, tout aidant à construire des règles et un cadre au sein du foyer. Malheureusement, ces ateliers ont dû s'arrêter prématurément suite à l'incendie du Centre Social.

Les actions avec le PRE

Tout au long de l'année, un travail de concertation se déroule entre l'équipe du **Programme de Réussite Educative (PRE)** et l'équipe de la MJC-CS -référente famille et agents d'accueil-. Nous présentons le programme de chaque période de vacances scolaires à l'équipe du PRE qui le relaie ensuite aux familles. Un premier accompagnement physique dans nos locaux se fait avec les référentes de parcours pour les premières inscriptions et premiers paiements. Par la suite, nous convenons que les familles participantes peuvent s'inscrire directement auprès des référentes-accueil.

A long terme, l'enjeu commun entre ce dispositif et notre projet famille est que les familles soient actrices seules de leur projet de vacances.

Les actions avec la Bibliothèque



Des livres à soi

Public :
adultes et enfants de 0 à 6 ans
5 familles

Partenaires : bibliothèque, PRE (Programme de la Réussite Educative), librairie "Autrement dit"

6 ateliers et 2 sorties

En dehors du projet des Livres à Soi, le partenariat avec **la Bibliothèque** est né au mois de septembre 2022. En effet, suite aux incendies de juillet 2022, la Bibliothèque nous accueille tous les mercredis pour des temps d'activités parents/enfants.

Cette localisation donne l'occasion pour certains usagers du Centre Social fraîchement arrivés de découvrir ce lieu. A la suite de nos activités, nous invitons les familles à s'inscrire à la Bibliothèque pour bénéficier de ses services

Dans le cadre du dispositif REP

Après 2 ans d'arrêt à cause de la crise sanitaire, **2 cafés des parents** initiés par le coordonnateur REP ont lieu au sein de 2 écoles élémentaires les Violettes et Bourdonnières. L'occasion pour la référente famille d'être au fait des besoins non couverts pour répondre aux difficultés rencontrées par les parents au

sein de l'école. Ces moments viennent alimenter la réflexion sur les projets à conduire.

Ces temps de parole permettent également de pouvoir parler des activités proposées par la MJC Centre Social et d'assurer par la suite des temps d'échange avec les familles sur les problématiques qui émergent durant les cafés. Enfin ces temps permettent d'expliquer à des parents nouveaux sur le territoire le fonctionnement et l'organisation de l'école.

Une soirée ciné-débat en partenariat avec le réseau REP+

Le film « **La Cour des Miracles** » est mis à l'honneur et bien apprécié par les familles et les membres de l'Éducation Nationale venus débattre en compagnie de M. Rety, coordonnateur du Réseau d'Éducation Prioritaire de Chenôve. La présence de nombreux acteurs éducatifs, parents, enseignants, animateurs citoyens prouve la réussite de cette soirée. **Le projet de l'école des Violettes, « école du dehors »** est une belle découverte pour le public présent.

Dans le cadre des centres de loisirs - Ateliers robotique ALSH

Depuis le début de l'année scolaire, en partenariat avec la ville de Chenôve, des ateliers robotique sont mis en place au centre de loisirs tous les mercredis matin de 9h à 11h30 à destination d'enfants âgés de 7 à 10 ans par cycle de 6 à 7 séances. Ceux-ci ont pour objectifs **d'éveiller la curiosité des enfants, de leur faire découvrir et apprendre de nouvelles choses par l'expérimentation et la manipulation**. Ce projet sous forme d'atelier permet aux enfants de découvrir et mieux comprendre le monde qui les entoure au quotidien, de découvrir des technologies, des outils, d'apprendre à travailler en équipe, de s'approprier une méthodologie d'expérimentation scientifique, de vivre un projet et de le valoriser auprès de leurs parents.

Semaines des Droits de l'Enfant

Du 14 au 21 novembre 2022, elle est une occasion pour les différentes institutions de Chenôve qui œuvrent dans le champ de la parentalité et de la jeunesse de se retrouver pour proposer des projets communs. Cette année, les élus ont retenu « le droit à l'éducation ».

Ainsi, les familles ont participé à la **création d'un Jeu de l'Oie géant**. Différents ateliers ont été nécessaires.

- La MJC a proposé des ateliers philosophiques animés par M. Durand, bénévole. Parents et enfants se sont questionnés sur « **être un enfant, être un adulte** » et ont débattu. Leurs différentes réflexions ont abouti à la création des questions du jeu de l'oie.
- Le PRE et les ateliers CLAS en écho ont proposé des ateliers de peinture à la bibliothèque les mercredis au cours desquels les familles ont confectionné les plateaux du jeu.
- Les règles du jeu basées sur le principe d'un jeu coopératif ont été mises au point par l'EPE.

- Le jeu de l'oie géant est inauguré à la salle des fêtes municipale, le samedi suivant. Les partenaires réunis ont mis à l'honneur les droits de l'enfant à travers différents divertissements proposés pour tous les âges, ce même jour.

Les vacances : petites et grandes

Petites vacances : une programmation travaillée en transversalité

Sorties familles

7 SORTIES :

Labyrinthe de Foucherans,
Acrobranche au Parc de la Colombière
Paris
Beaune Plage
parc Isis Dole
Château de Barbirey sur Ouche
Musée du Jouet de Moirans en
Montagne

246 inscriptions :

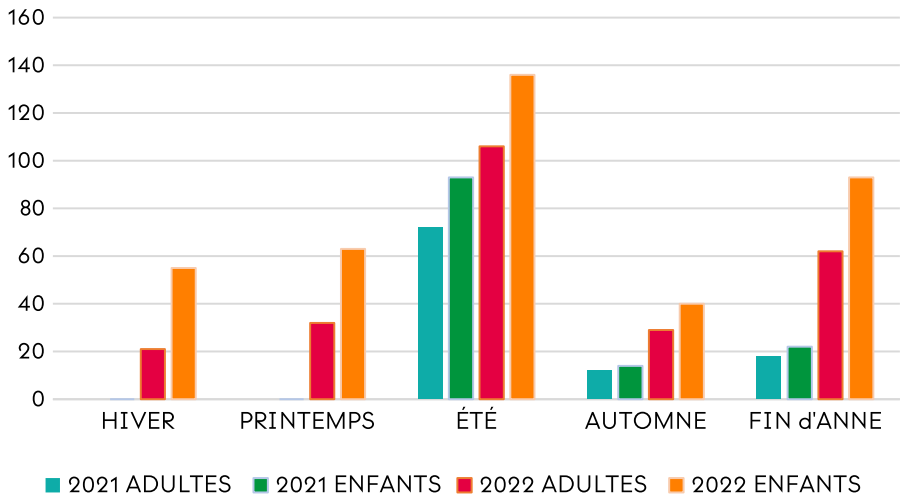
62 familles
75 adultes
96 enfants



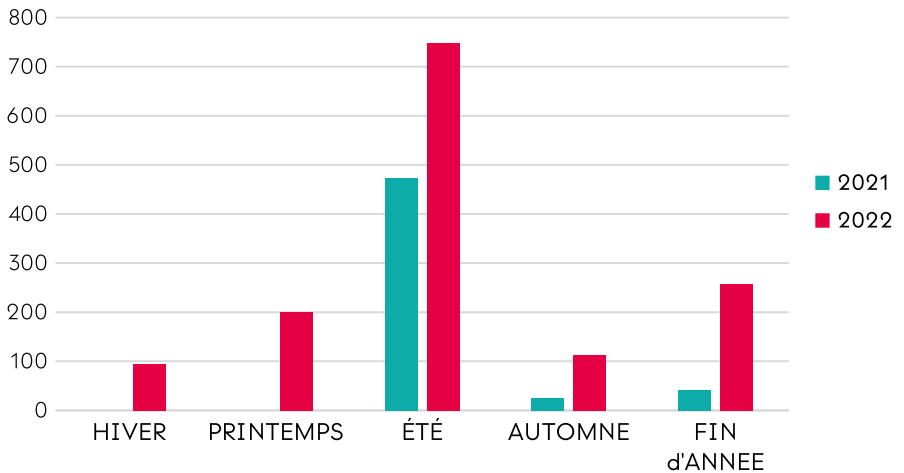
De façon générale, la programmation des vacances est un travail de transversalité entre les différents secteurs de la MJC-CS. Cette année, des familles sont associées à la création de cette programmation. Cela permet d'offrir un programme d'activités adapté aux besoins des habitants et donc plus riche.

A chaque petite vacances, la MJC-CS propose des spectacles, des activités d'arts plastiques, des sorties pour découvrir les alentours de Chenôve. Les propositions s'adressent à la fois aux familles et/ou personnes isolées (bien-être, tricot, spectacles, vélo école, ateliers créatifs, balades à vélo, grands jeux), mais aussi des temps pour les enfants seuls souvent sous forme de stages (ateliers scientifiques/numériques/culturels, atelier draisiennne, atelier « Tournez-bobines », etc.).

Nombre d'adultes et enfants 2021 et 2022



Inscriptions petites vacances 2021 et 2022



Les grandes vacances : Une programmation loisirs, découverte, détente



Séjours familles

1er séjour famille

4 jours et 3 nuits à la ferme en pleine nature à Borgirault
4 familles, 20 personnes, 7 parents et 13 enfants.

Séjour en autonomie : organisation de la vie collective – confection des repas

Choix des activités : balade à cheval, balade en forêt, visites aux alentours – château et herberie, journée au lac – baignade, pédalos et bateaux électriques.

L'été 2022, c'est aussi la mise en place de l'action « Tout le monde dehors ». Événement local, coordonné par la MJC-CS de Chenôve et la direction de l'Education de la municipalité, programmé chaque jeudi sur juillet et août et destiné à l'animation de l'espace public et à favoriser le lien social. Une diversité d'ateliers de rue sont proposés : jeux d'eau, salon d'été, activité numérique, Boîte à Photos Mobile, jeux en bois, lecture pour les plus petits, activités autour du vélo (draisienne). Il s'adresse à tous les habitants de Chenôve de 0 à 99 ans invités en plein air, le temps d'un après-midi. « **Tout le Monde dehors** » représente un réseau de **partenaires qui œuvrent dans le champ de l'éducation et de la jeunesse à Chenôve**, créé pour l'occasion. Ce sont ainsi de nombreux professionnels de terrain de tous horizons qui s'associent : l'équipe de la MJC-CS dont la Boîte à Vélos, les médiateurs de rue du service « Médiation et Prévention » de Dijon Métropole, et différents services municipaux dont La Fabrique, la Bibliothèque, les accueils de loisirs, et le service « Fêtes & Cérémonies ». Grâce à tous, cet événement se réalise réellement au profit des habitants !

Le projet s'est concrétisé dans un **souci de proximité**. Ainsi, cet événement a lieu **aux quatre coins de la ville**, au cœur des différents quartiers et en bas des immeubles : Place Coluche, Plaine Herriot, Allée du Mail (proche du Centre commercial Kennedy) et Esplanade Parabiago (proche Escale Charcot).

D'autre part, l'**accessibilité** à l'événement est une priorité dans l'organisation. Tout le monde est accueilli de manière inconditionnelle et gratuite.

L'**enjeu de cette action est « d'aller vers »** et d'informer au plus près des habitants. Ainsi, 65 nouvelles familles sont identifiées et se voient proposer ces multiples activités d'été.

En effet, les grandes vacances d'été, c'est aussi partir à la journée loin de Chenôve ou se retrouver en extérieur. Le programme des vacances est construit en fonction des envies formulées par les habitants :

- découvrir la région et profiter de points d'eau.
- profiter de ce qui nous entoure et découvrir des activités ludiques
- se retrouver en famille, entre voisins ou amis avec des temps conviviaux : journées culinaires suivies de repas partagés, séances cinéma en plein air avec pique-nique.

Les vacances, c'est aussi l'occasion de favoriser la découverte de pratiques artistiques avec de nouveaux intervenants.

Par ailleurs, la MJC-CS souhaite à l'été 2022 diversifier les activités. Elle propose un séjour familles et un séjour « adultes » en Avignon. **Un travail conjoint s'est effectué entre la coordinatrice Familles et la médiatrice culturelle afin de faire collaborer les participants à l'élaboration de leurs séjours** (réunions préparatoires, courses et achats divers etc.).

Tout le monde dehors

6 éditions durant l'été :

- Mail Kennedy
- 2 fois au Parc Urbain
- Plaine Herriot
- Espace Parabiago
- Ferme à l'école

Un partenariat MJC-CS, Cité éducative de la Ville de Chenôve et Bibliothèque

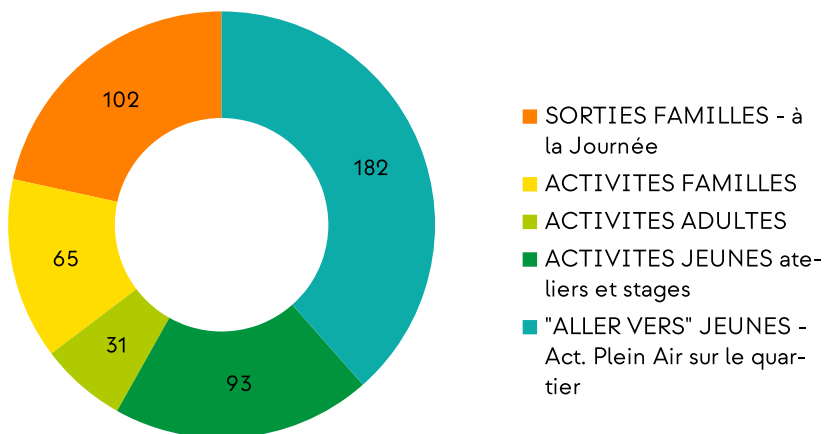
200 personnes

65 nouvelles familles rencontrées

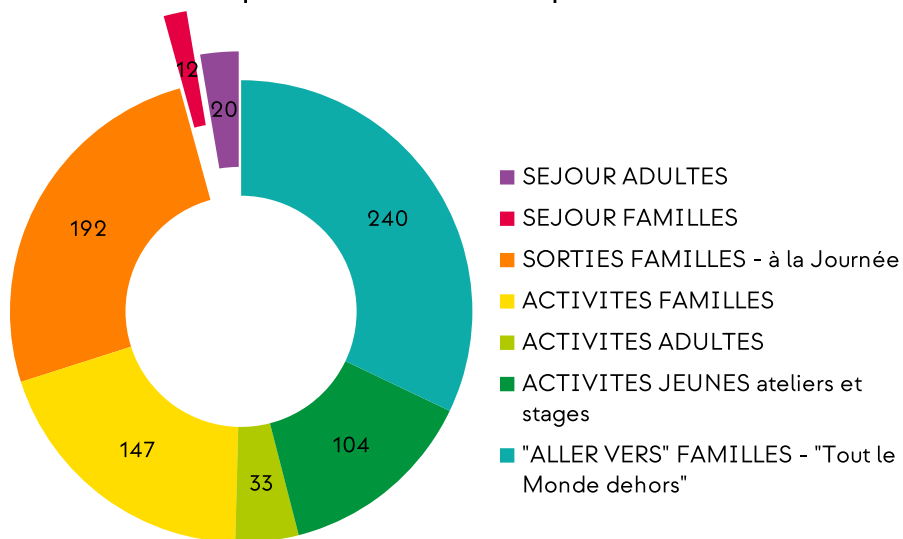
Et toujours la Boîte à Photos Mobile avec 180 personnes et 499 tirages photos !



2021- Répartitions des 473 inscriptions sur l'été



2022- Répartitions des 748 inscriptions sur l'été



La marche bien-être du mardi matin :

Cette activité régulière proposée pendant l'année scolaire, initiée en 2020 pendant la pandémie de Covid 19 est maintenant un vrai rendez-vous apprécié par les femmes de tous âges.

Le Plateau de Chenôve reste un parcours incontournable. Néanmoins, les participants émettent le souhait de sortir de la ville pour découvrir d'autres environnements. Ainsi dès l'arrivée du printemps, nous nous rendons à la Combe à la Serpent, à la Combe de Fixin, au Mont Afrique, au Lac Kir, à la Cité de la gastronomie. A la rentrée scolaire en septembre, un nouveau projet s'initie avec le lancement **des marches botaniques**. Organisées ponctuellement, elles visent à identifier la flore sauvage, riche au Plateau de Chenôve et à observer la végétation évoluer selon les saisons. Une opportunité de **découvrir le Plateau autrement !**

Cette activité concerne 43 femmes, souvent mères de famille : donc la contrainte de récupérer les enfants, le midi, à l'école ne permet pas toujours d'aller loin mais l'activité reste un véritable bol d'oxygène.

A la rentrée 2022, 14 femmes très dynamiques viennent marcher régulièrement, 6 ambassadrices et 8 nouvelles femmes.

Ateliers ponctuels bien-être

Aux vacances de printemps 2022 : Pilates et relaxation, véritable parenthèse bien-être durant un après-midi pour les femmes fréquentant la MJC-CS et plus particulièrement le Centre Social.

Le défi est ambitieux : s'autoriser un temps pour soi malgré la présence des enfants durant les vacances scolaires. Les participants se sont organisés et la séance a du succès puisque 14 personnes bénéficient de cet après-midi bien-être.

Aux vacances d'été 2022 : Fitmove, en fin de journée, en plein air, il est proposé à toutes et tous de découvrir cette activité ce qui permet ainsi à certaines personnes de s'inscrire à l'activité régulière sur l'année.



La vie des sections



Bonbi'O

Une quarantaine d'adhérents, cinquante semaines de distribution, des paniers entiers à 15 ou 20 € ou des demi-paniers.

Distribution assurée en continuité par et pour tous grâce aussi à la disponibilité des 2 agents d'accueil Thani puis Maéva ou Wahiba et la secrétaire Solenne.

Depuis septembre 2022, la table de convivialité est de retour pour le plaisir d'échanger recettes ou astuces de conservation.

Les légumes apportés par Ludovic et Antoine, nos maraîchers bio à Magny sur Tille, sont installés par rotation de trois bénévoles puis distribués dans le hall de la MJC, le mercredi de 18h à 19h30.

En fonction du calendrier, d'autres producteurs sont accueillis.

Les Partenaires :

- Le Jardin des Tille Légumes avec Ludovic Chouet et Antoine Lesty, maraichers BIO à Magny-sur-Tille
- Benjamin Debard et ses œufs Bio de poules puis Cédric Naudin du GAEC Val de Vergy et ses produits : œufs, farines diverses et viandes
- Les Pains Bio d'Elsa puis de Laurence, association « Le Moindre Geste »
- Les Brioches d'Hubert de La Briochouette
- Les Fruits de La Belle Orange, petits producteurs bio andalous
- Agnès et Bernard Krempf de l'EARL Ferme La Bussière à Flagey
- Et ponctuellement sur proposition des adhérents du Fromage Bio du Jura, du Vin de Givry, du miel de « L'âne et la manière » de Curgy et les huiles d'olives bio de Riccardo Luch.

Nous vous accueillerons avec plaisir en 2023... avec une surprise si vous faites référence à ce rapport d'activité !



Aéromodélisme

53 adhérents dont 16 mineurs

Notre section aéromodélisme est un club important de la région Bourgogne Franche Comté.

Activités : constructions en atelier, accueil de jeunes, démonstrations publiques, stages de formation pour les pilotes, concours, compétitions, week-ends récréatifs, sportifs, manifestations familiales et conviviales, investissement dans les instances et la vie de la MJC-CS.

Durant la saison, de nombreuses activités de plein air ont lieu sur le terrain.

Pour le jeune Public :

- **Stage Drone/WebTV sur le terrain du 11 au 13 juillet.** Pour la 8ème session, durant 3 après-midis, les ados se sont initiés au pilotage de drones et à la prise d'images aériennes. Cette saison, ce sont 5 filles et garçons, encadrés par Yannick animateur jeunes et les moniteurs bénévoles de la section. La remise des diplômes et insignes « Ailes de Bronze » se déroule en novembre à la MJC-CS
- **Stage Ailes de Bronze sur le terrain du 22 au 26 août.** Également encadré et animé par Yannick et les bénévoles de la section, 4 participants - filles et garçons - se retrouvent quatre après-midis intenses en double commande pour maîtriser le vol des aéronefs. Le dernier jour, les stagiaires passent « les Ailes de Bronze » devant 2 juges FFAM.

Pour les adhérents de la section :

- Matinées de travaux d'entretien sur le terrain d'aéromodélisme du Plateau de Chenôve avec les volontaires de la section : travaux d'entretien et réparation des dégâts occasionnés par des motards intrus, les samedis 30 avril et 25 juin – plusieurs séances de tontes.
- Soirée conviviale entre les membres de la section autour d'un repas le 26 mars
- Week-end de fête au terrain d'aéromodélisme les 1er et 2 juillet avec journée découverte pour le public le samedi - pilotage en double commande des avions-écoles puis meeting ouvert au public avec les clubs régionaux le dimanche.
- Plusieurs sorties de groupe, moins nombreuses, hélas :
 - Rencontre hydravion à Langres « La Mouche » les 16-17 avril
 - Rencontre hydravion sur le lac de Sathenay près de Gevrey le 17 juin.
 - Meeting à Fondremand (70) le 5 juin
 - Interclub organisé par le club de Til-Châtel le 04 septembre.
 - Rencontre hydravion à Champagny (70) les 10 et 11 septembre
 - Rencontre Jet Mach 2.2 organisée par le club de Til-Châtel les 17 et 18 septembre
 - Interclub organisé par le club de Chaumont le 18 septembre.



Radio Club

Le Radio Club de la MJC-CS de Chenôve, est ouvert tous les lundis à partir de 18h.

L'activité représente, cette saison, environ **300 contacts avec le monde entier** en phonie et en communication numérique dont l'écoute des radioamateurs à bord de la station spatiale ISS.

La section a une équipe active de chasseurs de ballons météorologiques.

Toute personne désireuse d'en apprendre un peu plus sur les activités des radioamateurs peut nous rendre visite le lundi à partir de 18h.



Jeux de rôle

Composée de fidèles adhérents, parfois rejoints par de nouveaux venus, la Guilde se réunit autour d'une partie de Jeu de rôle chaque samedi soir de 20h à 4h (au plus tard) dans un esprit ludique où règnent imagination fantastique et bonne humeur. 4 à 6 membres se retrouvent autour de la table chaque semaine pour vivre des aventures palpitantes dans des univers variés. Cette année 2022 s'articule avec des explorations des mondes issus des romans de Robert E. Howard (Conan et Solomon Kane) ainsi qu'avec de nombreuses parties de High Fantasy et en prenant place dans un futur proche peuplé de super-héros.



Poker

La saison 2022/2023 de Dijon Poker compte 37 adhérents (vs 34 en 2021/2022). Une majorité de membres fidèles, quelques nouveaux adhérents mais aussi d'anciens joueurs qui reviennent.

Le profil des membres du club est très hétéroclite de, par la génération et le niveau - de 20 à 64 ans et de « très bons joueurs » à « débutants ».

Les événements annuels les week-ends rassemblent la quasi-totalité des adhérents. L'événement en mars 2022 compte 32 des 34 adhérents, tandis que celui de novembre 2022 attire 35 des 37 membres.

Les manches du vendredi réunissent quant à elles une moyenne de 29 joueurs.

Une très bonne ambiance générale règne dans le club et une bonne cohésion et entraide permettant son bon fonctionnement.

	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Aéromodélisme	40	47	41
Jeu de rôles	3	7	7
Œnologie	12	Arrêt	Arrêt
Radio Club	9	20	17
Poker	Covid	34	37
Paniers Bonbi'O	53	47	36
	117	155	138

1.

Les partenaires associatifs

a

Les fédérations

Notre association, **membre de la fédération des MJC de France**, agit en lien très étroit avec la FRMJC au sein du réseau des points de projection cinéma. Elle participe également aux réunions des directeurs et directrices des MJC de la région et de la métropole. Une élue du conseil d'administration siège au CA de la FRMJC.

Les travaux conduits cette année au sein de la fédération vont permettre de finaliser l'organisation de notre nouvelle fédération nationale notamment par la validation des statuts des niveaux régionaux.

Notre conseil d'administration a également validé le principe d'une **adhésion à la fédération des Centres Sociaux**. En effet, celle-ci anime la mise en réseau des permanents des Centres Sociaux par mission. Nos salariés et notamment les référentes-accueils participent régulièrement à des temps d'échanges de pratiques, rencontres enrichissantes aidant à la mise en place de notre Projet Social.

b

Les associations présentes sur le territoire :

EPE. Notre partenariat se poursuit depuis maintenant 3 ans. L'accueil des permanences dans les locaux et la coanimation de projets en direction des familles continuent malgré les difficultés rencontrées depuis le 14 juillet et l'incendie. En effet, l'impossibilité d'accès aux locaux du Centre Social rend plus difficile l'instauration de lieux de rencontres où il est nécessaire de favoriser un accès spontané, sans rendez-vous préalable ainsi que le respect de la confidentialité.

Très d'union. Grâce au soutien de la MVA, nous continuons à accueillir dans nos locaux et à la MVA les ateliers de soutien scolaire organisés par Très d'Union. Les adolescents investissent les différents lieux de la MJC et notamment le salon des Nuits d'Orient : cette installation temporaire du festival a été l'occasion d'échanges intéressants.

Trèfles jaunes. Nous poursuivons le partenariat sur deux actions :

- Le festival « Jeunes talents » se déroulant à l'automne valorise les pratiques audiovisuelles de jeunes cheneveliers.
- Le travail conjoint avec les ateliers d'apprentissage du français langue étrangère accueillant des nouveaux arrivants sur le territoire permet de

montrer les services et activités de notre maison auxquels ils peuvent accéder.

AMPDM. Avec l'Association Médiation Prévention Dijon Métropole, un nouvel acteur installé sur le territoire métropolitain depuis un peu plus d'un an, nous construisons progressivement un partenariat d'actions : plusieurs temps de rencontres nous permettent de **mieux nous connaître sur nos missions complémentaires et sur la définition d'actions communes.** « Tout le monde dehors » activités proposées en été est l'occasion de faire ensemble et nous sommes en cours de définition de nouveaux projets.

2.

Les partenaires publics



Les acteurs éducatifs

La circonscription de l'Éducation Nationale et les acteurs du **Réseau d'Éducation Prioritaire (REP)** : les projets concertés en direction des enfants et des parents ont repris leur rythme : Café Parents, débat dans le cadre de la semaine des Droits de l'Enfant, échange éducatif pour une action concertée enrichissent notre collaboration. L'actualisation du projet de l'Animation Collective Familles est l'occasion de travailler notamment sur la petite enfance.

Les **collèges du territoire sont des partenaires réguliers** de notre association pour une action concertée autour de l'adolescence. Au-delà des ateliers éducatifs que nous conduisons, notre partenariat se poursuit par l'implication de notre équipe dans la convergence des interventions auprès des parents pour faciliter l'accompagnement éducatif des adolescents notamment sur leurs projets professionnels.

Le partenariat avec le **Lycée Antoine** se poursuit avec une nouvelle création qui sera présentée en juin avec la classe UPE2A.

Le Programme de Réussite Educative (PRE) et le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) réunissent des acteurs sociaux autour d'actions communes notamment portées dans le cadre du Projet Social. Notre mobilisation porte sur l'accueil des familles, le mercredi après-midi et sur les activités proposées pendant les vacances.

La mise en relation de notre équipe avec les personnels infirmiers, travailleurs sociaux et CPE se renforce au fur et à mesure des projets communs.



Les services de l'Etat

Notre association est fortement soutenue par les **services de l'Etat** :

- par la **Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarité** (DDETS) au titre du Contrat de Ville (conventions adultes relais, crédits spécifiques pour quartiers d'été, d'hiver et d'automne, valeurs républicaines, etc.). Par ailleurs, les agents de l'Etat sont présents à nos côtés sur les réflexions qui émergent localement.
- par le **Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports** (SDJES) finançant les postes FONJEP. Ainsi un nouveau poste FONJEP Jeunes nous est attribué sur les activités à la BâV.



La CAF de Côte d'Or

Partenaire de notre Projet Social avec les services de l'Etat et la Ville de Chenôve, la CAF de Côte d'Or nous accompagne dans la mise en œuvre de nos agréments « **Animation Collective Familles** » et « **Animation de la Vie Sociale** ». L'accompagnement méthodologique, au-delà du soutien financier, donne à nos actions une stabilité à notre économie sur un territoire où la contribution des familles est très modeste.

Par ailleurs, la CAF soutient le projet d'actions d'accompagnement à l'usage du numérique.



Les collectivités locales

La Ville de Chenôve

Notre association travaille dans plusieurs domaines avec la Ville : codéfinition d'ambitions en matière d'actions culturelles, éducatives et sociales au regard des besoins des habitants du territoire mais également sur des projets portés conjointement notamment pour des activités d'accueil, d'information, d'animation de la vie sociale dans l'espace public.

Cette année voit notre participation active aux ateliers de construction du Projet Social de territoire avec la CAF -CTG- et l'ensemble des acteurs éducatifs et sociaux. Nous sommes présents sur l'axe jeunesse, parentalité et vie sociale. **Ce travail concerté et ces échanges sur l'analyse des besoins permet de construire de vrais ponts entre le projet de l'association, ses contractualisations avec les partenaires et les projets que la Ville pilote avec les services de l'Etat, la CAF et le Conseil Départemental.**

Le renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens 2023-2025 avec la Ville consolide toutes ces actions.

Notre collaboration avec les services de la Ville de Chenôve : Éducation, Jeunesse, Culture, Maison du projet et CCAS ainsi qu'avec les diverses associations chenevelièrises nous permet d'enrichir notre approche, notre connaissance des habitants, de définir des complémentarités et d'agir conjointement sur nombre d'actions. Ce travail devrait encore s'enrichir suite à la nouvelle organisation des services municipaux et aux axes de travail retenus dans la CPOM (Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens).

La Métropole

Notre partenariat se structure sur l'action que nous conduisons sur les mobilités actives et notamment avec le projet « Boite à Vélos ». Les rencontres avec les élus et le service mobilité entraînent la mise en œuvre d'un partenariat d'actions pour une meilleure compréhension des enjeux concernant les mobilités actives sur le territoire. **Notre action commune porte surtout sur les actions de sensibilisation des habitants.** Progressivement, notre collaboration nous permet d'échanger en amont pour une adaptation des réponses aux besoins des publics en s'enrichissant de nos missions et compétences légitimement complémentaires. Cette année, la Métropole soutient notre association pour plusieurs de nos actions et **réfléchit à la possibilité d'une convention future.**

La Métropole, chef de file des collectivités locales sur le Contrat de Ville, étudie également son soutien sur les QPV de son territoire d'exercice en complément de la mobilisation de l'État et de la Ville de Chenôve.

Le Conseil Départemental 21

Acteur incontournable de la protection de l'enfance et du soutien aux familles, nous travaillons régulièrement avec leurs équipes sur le soutien à la réalisation de projets de loisirs éducatifs élaborés avec les familles. Ce partenariat réside également en la transmission d'informations réciproques sur les actions que nous conduisons durant les mercredis et les vacances. Notre participation active à la définition de l'action « **Vis ma Vie** » permet aux équipes de mieux se connaître et de travailler plus facilement ensemble.

Cette année se sont poursuivies les séances de sensibilisation à la circulation urbaine en vélo des agents de la collectivité territoriale.

Le Conseil Régional

Cette année encore, il a poursuivi son soutien dans le cadre du Contrat de ville à la Boite à Vélos et dans le cadre des financements du FAP (Fonds d'Aide aux Projets) pour l'action nouvelle « Oasis. »

1.

Évolution de la politique tarifaire

En adéquation avec notre engagement à réviser les tarifs pour les activités en 2022, nous avons procédé à l'examen de l'ancienne grille tarifaire et établi des principes permettant d'aller vers plus de justice sociale : **l'idée étant d'améliorer le système en place au vu des réalités financières des familles du territoire.**

Une nouvelle grille établie unifie les tarifs par nature d'activité et elle porte à 6 tranches - au lieu de 3 - l'effort réalisé. Les quotients familiaux tiennent compte des revenus et de la composition de la famille. Un point est fait avec les élus du CA régulièrement et une évaluation sera réalisée au bout d'un an de fonctionnement.

2.

Communication

Notre association se transforme grandement depuis quelques années, du développement de la « Boîte à Vélos » à l'intégration des missions du Centre Social. Du fait de cette évolution, nous avons tous (adhérents, usagers, habitants...) ressenti le besoin de clarifier notre identité. Cela passe par une communication efficace.

Pour nous aider, nous choisissons d'être accompagnés par un œil externe, le Cabinet de Conseil Calova représenté par Benjamin Magnen et Jérôme Derieux. Ainsi d'avril à juin 2022, ceux-ci rencontrent les membres du CA, l'équipe permanente, les adhérents, les usagers et les bénévoles, visitent les lieux, etc. Imprégnés de la culture de l'association, ils préconisent des modifications avant tout renommer notre association et donc fondre la MJC, le Centre Social et la Boîte à Vélos dans une nouvelle identité claire, reconnue facilement et harmonieusement sur l'ensemble de nos supports.

Vous êtes nombreux à relever le défi de tourner cette importante page avec nous, en participant de septembre 2022 à janvier 2023, aux temps conviviaux pour discuter du nouveau nom, donner vos idées et impressions, choisir notre nouveau logo... Petit à petit, de propositions en éliminations, de choix de cœur en compromis, de tâtonnements en fulgurances, nous terminons 2022 avec notre nouveau nom et notre nouveau logo.

Nouveaux noms, nouveaux logos

Des ateliers créatifs et participatifs pour trouver le nouveau nom et le nouveau logo réunissent une cinquantaine de personnes : le 20 octobre, le 29 novembre, le 15 décembre 2022 et le 4 janvier 2023.

La Commission Communication suit l'avancée de la réflexion et donne ses préconisations tout au long du processus.

Le CA entérine le choix du nouveau nom le 8 décembre 2022.

Lors des vœux de l'Association le 27 janvier 2023, les nouveaux noms et logos sont révélés : nous devenons les Maisons Pop !



2023 sera donc l'année de la transition durant laquelle nous œuvrerons à déployer cette nouvelle identité. Du site internet en passant par les supports papiers, jusqu'à l'identification des lieux, **nos nouvelles couleurs s'afficheront dans Chenôve très prochainement.**

2020/2021	2021/2022	2022/2023
		Au 31 mars 2023
	498	498
	49 % de Chenôve	51 % de Chenôve
437	429 adultes	435 adultes
57 % de Chenôve	267 femmes	274 femmes
265 femmes	162 hommes	161 hommes
172 hommes	69 enfants	63 enfants
	32 filles	21 filles
	37 garçons	42 garçons

A ces chiffres, il nous faut ajouter la participation des habitants à l'ensemble des activités proposées : accueil, animation de la vie sociale, Animation Collective Familles (une soixantaine de personnes non encore adhérentes) et la Boite à Vélos (377 dont certains sont adhérents). **On peut compter plus de 700 usagers réguliers.**

Le Conseil d'Administration :

- Membres de droit : 4 membres
- Membres associés : 7 membres
Agnès Carbon, bénévole à la Boite à Vélos cooptée pour intégrer les membres associés du CA
- Membres élus à l'AG : 17 membres

Nombres de réunions d'instances en 2022 :

- CA en 2022 : 6 CA
- Bureau de CA : 6 réunions
- Rencontre Ville/MJC-CS : 2 réunions portant sur la signature de la convention Ville/MJC-CS dont une réunion de la Commission Mixte



L'équipe de la MJC-CS

La MJC-CS fonctionne, certes grâce à l'engagement de bénévoles très investis mais c'est à l'équipe de permanents qu'il incombe de faire vivre au quotidien les projets validés par le CA. Nous vous présentons ici les évolutions au sein de l'équipe (départs de la MJC, arrivées, formations, etc.).

L'équipe de la MJC-CS évolue très régulièrement soit par la voie du recrutement soit par l'accueil de stagiaires.

Notre mission de structure de proximité nous conduit aussi à accueillir de jeunes élèves en recherche de stages d'observation ou de positionnement. Ils proviennent en majorité des deux collèges de la commune.

En 2022, l'équipe se compose de :

La Direction:

- Cécile Ponsot, directrice

L'Équipe administrative, comptable et accueil :

- Maëva Anglio, agent d'accueil principalement dans les locaux de la MJC-CS, rue de Longvic
- Wahiba Dekkal, agent d'accueil principalement dans les locaux de la MJC-CS, rue Lamartine
- Solenne Humeau, secrétaire
- Nathalie Ratel, comptable

L'Équipe pédagogique :

- Fatima Achab, médiatrice sociale et culturelle
- Lisa Aubertin, en charge de l'accompagnement et de l'animation du Conseil Citoyen de Chenôve et de projets de médiation
- Yannick Duboc, animateur numérique
- David Goisnard, mécanicien vélo à la Boite à Vélos depuis le 08 octobre 2022
- Marcellin Greatti, animateur culturel
- Myriam Jackel, animatrice jeunesse – réparatrice à la Boite à Vélos jusqu'au 1er octobre 2022
- Zied Kadri, médiateur- adulte relais depuis le 1er mars 2022
- Stephan Letourneau, médiateur- adulte relais depuis le 1er mars 2022
- Kévin Martin Izarn, chargé de communication
- Maëva Morlier, médiatrice culture scientifique en contrat d'apprentissage depuis le 19 septembre 2022
- Alexandra Nguema, coordinatrice Animation Familles- Enfance
- Hafida Ouzhara, médiatrice-adulte relais, fin de son contrat en juin 2022

- Emmanuel Putigny, coordinateur de la Boîte à Vélos.

VEFA (Volontariat Franco-Allemand) :

- Léonie Saschin attachée à la Boite à Vélos pour la saison 2021/2022
- Dominik Neuland attaché à la Boite à Vélos de septembre 2022 à août 2023

Intervenants d'activités

Musique :

- Sayasack Inthavong , guitare Musiques Actuelles
- Matthieu Marchandon , guitare acoustique
- Hugo Rutigliano, guitare électrique et acoustique
- Frédéric Jacqmin , guitare classique
- Thibaud Fernel, batterie
- Stéphane Roux , basse / accompagnement de groupes

Sport et Bien-être :

- Cécile Alabi , Ragga pour la saison 2021/2022. L'activité n'a pas repris en septembre 2022
- Guillaume Asselineau , Qi Gong
- Simone Ronflette , Yoga du rire (bénévole)
- Raphaël Roussel , Pilates
- Nadine Tartivot , Yoga
- Maguy Rock , Fit Move Latino

Expression culturelle – créative :

- Benjamin Alison et Lison Goillot, théâtre adulte pour la saison 2021/2022. Cette activité n'a pas repris en septembre 2022
- Nasibé Boshnjaku , atelier couture
- Patricia Chirof, conversation anglaise pour la saison 2021/2022. Cette activité n'a pas repris en septembre 2022
- Marie-France Delzant , encadrement d'art
- Agnès Fleurot , atelier cuisine (bénévole)
- Lolita Huguenin, théâtre enfants pour la saison 2021/2022. Cette activité n'a pas repris en septembre 2022
- Dragan Miletic , échecs
- Agnès Saraiva , théâtre d'improvisation
- Frédérique Toutain , couture créative



Les formations

Plusieurs salariés en formation qualifiante :

- Fatima Achab : fin de formation CAFERUIS
- Myriam Jackel : validation en septembre 2022 de la formation « mécanicien cycle »
- Kevin Martin Izarn validation en juin 2022 du CAP « Ébénisterie » dans le cadre du dispositif de reconversion
- Alexandra Nguema : poursuite formation DEJEPS « animation sociale »

Formation continue :

- Action collective de formation, pour la validation du PSC1 de l'ensemble des salariés
- Module perfectionnement logiciel INOE pour les deux agents d'accueil

De plus, Maëva Morlier a été accueillie en sept 2022 dans le cadre d'un contrat d'apprentissage en master 2 « Direction de Projet en Établissement Culturel - ingénierie de l'action culturelle » pour une année.

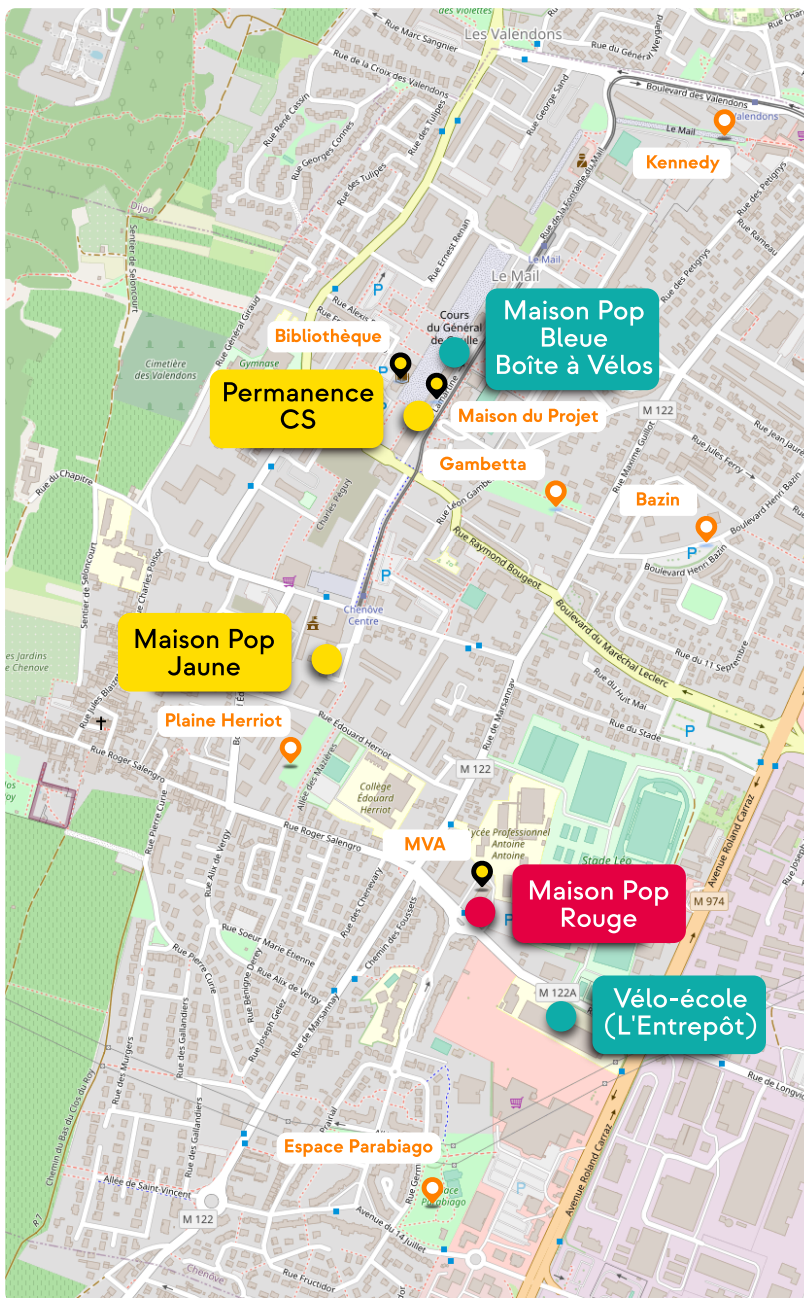


Charte télétravail

Les évolutions dans l'organisation du travail suite à la crise sanitaire conduisent à réfléchir au maintien d'une **qualité de vie au travail** avec encore plus d'acuité.

Suite à la création du CSE en début d'année, le premier chantier mené en concertation a porté sur ce projet de télétravail qui entre en vigueur progressivement à la seule demande des salariés.

La MJC-Centre Social organise ses interventions à partir de 3 lieux répartis sur le territoire et des animations régulières sur l'espace public.





Rapport financier

2022

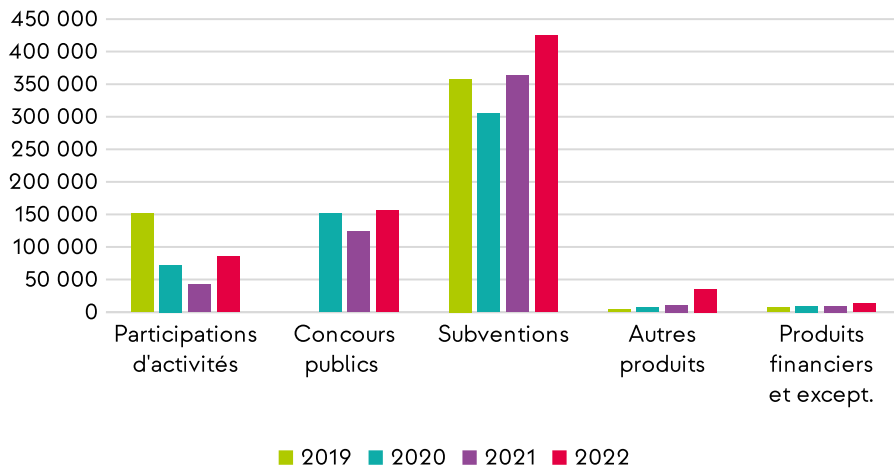
L'année 2022 se caractérise d'un côté par une dernière vague de crise sanitaire au premier trimestre 2022 et d'un autre côté par une année pleine de gestion des activités du projet social – Animation Collective Familles et Animation de la Vie Sociale. Le rapport financier de cette année n'échappe pas à l'impact de ces deux aspects. Le compte de résultat 2022 est de - 8 950,69 €.

Il se décompose en :

- Un résultat d'exploitation de - 19 847,11 €
- Un résultat financier de + 1 161,37 €
- Un résultat exceptionnel de + 9 735,05 €

Ce résultat d'exploitation déficitaire doit tenir compte du choix fait par l'Assemblée Générale de consacrer 10 000 € de l'excédent reporté en 2021 à l'étude sur la communication externe. Cette décision n'avait pas été traduite par une provision ou des fonds dédiés étant postérieure à l'arrêté des comptes en CA. Il est lié à un retour de pleine activité de l'association.

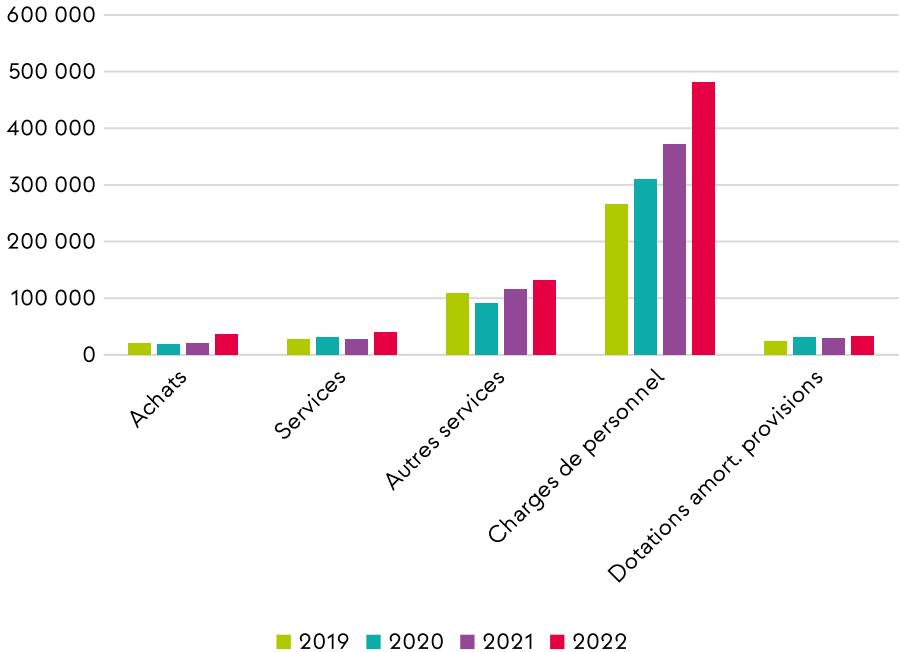
PRODUITS



Une augmentation très significative des produits d'exploitation d'un montant total de 714 044 € de + **18,76 %** qui s'explique notamment par :

- Une augmentation des produits des activités d'un montant total de **+ 84 737,84 €**
- Un retour des aides aux contrats en année pleine lié au recrutement en fin d'année 2021 pour un montant de **61 469 €** soit 51,64 %
- Une augmentation des subventions au projet pour un montant de **104 920 €** soit de **61 425,34 €**
- Un maintien des autres produits liés au remboursement des frais de formation.

CHARGES



Des charges d'exploitation en cohérence avec le retour d'activités pour un montant total de **733 891 €** : soit + **22,13 %** qui s'expliquent notamment par :

- Une augmentation des frais pédagogiques et achats de petit matériel – fournitures et services- pour un montant de **204 793 €**
- Une masse salariale et charges sociales en augmentation, liée notamment à l'intégration du poste de direction en année pleine pour la première fois et la disparition des aides COVID -réductions charges / Chômage partiel- ainsi qu'une diminution des provisions congés et RTT ; pour un montant de **491 436 €**
- Une variation des provisions intégrant notamment les intervenants salariés du groupement employeurs.

Le **résultat financier** d'un montant de **1 161,37 €** s'explique par la seule bonne gestion de notre trésorerie, qui n'a pour vocation que de nous permettre de faire face à nos engagements vis-à-vis de nos salariés et de nos fournisseurs. Son augmentation est liée à l'évolution des taux dans un contexte d'inflation.

Le **résultat exceptionnel** est d'un montant de **9 735,05 €**. Il est dû à la comptabilisation des quotes-parts de reprise de subventions d'investissement.

Pour terminer, il faut souligner la réévaluation des contributions volontaires de la Ville de Chenôve sur cette année à 149 450 € intégrant les locaux du Centre Social, de la MJC, du terrain d'aéromodélisme.

Concernant le bilan de l'association :

Pour un montant net de **528 063,50 €**, il est important de retenir sa bonne santé. Deux raisons à cela, il traduit un très faible endettement – seules les charges de fin d'année demeurent au 31/12 – et un bon suivi des créances retrouvé après les flottements induits par le COVID et la résorption d'avoirs.

Des fonds propres qui nous permettent d'assumer nos engagements vis-à-vis de nos salariés et maintenir une trésorerie adaptée à notre secteur d'activité.

